Année VIII N-o 3 1935

QUESTIONS MINORITAIRES

REVUE TRIMESTRIELLE
D'ETUDE ET D'INFORMATION

SOMMAIRE

LE PRIX DU NUMÉRO: **2 ZŁ. 50** GR.
EDITEUR: L'INSTITUT POUR L'ETUDE DES QUESTIONS MINORITAIRES
WARSZAWA — KRÓLEWSKA 7.

LES QUESTIONS MINORITAIRES
1935 VIII ANNEE N-o 3

STANISLAS J. PAPROCKI.

LA MORT DE JOSEPH PIŁSUDSKI ET L'ATTITUDE DES MINORITÉS NATIONALES EN POLOGNE

Chacun qui avait vécu en Pologne les heures douloureuses de son deuil historique, a dû être frappé par la généralité, la profondeur, la sincérité et l'intensité de la réaction de tout un peuple — sans distinction de classe, de nationalité ou de confession — qu' avait provoquée la douloureuse et saisissante nouvelle de la mort de Piłsudski.

L'éminent écrivain polonais de notre temps, Madame *Marie Dąbrowska,* qui se distingue tout particulièrement par son grand talent d'observation, a abordé ce sujet dans son „Élégie": „S'il est admissible — a-t-elle écrit — de découvrir dans l'éternelle tragédie de la mort des éléments d'un triomphe terrestre, on peut voir un tel triomphe dans le deuil national polonais, car jamais l'idée de l'identité d'une personnalité et d'un peuple ne s'est manifestée d'une manière plus triomphale que dans ce deuil porté par des millions d'individus comme leur deuil personnel".

Quelqu'un a dit judicieusement que l'union du peuple entier autour du cercueil du Grand Chef a été sa dernière oeuvre historique, son dernier acte politique. Mais ce qui donne à ces paroles toute leur portée, c'est le fait sur lequel nous insistons encore que cette union ne s'est point limitée à la nation polonaise ethnique mais qu'elle à englobé des millions de citoyens de nationalité non-polonaise. Ce fait a une importance politique de premier ordre, car il a cimenté l'union intérieure de la République.

Nous avons rassemblé ici les principaux documents qui provisoirement peuvent donner une image approximative de l'attitude prise par les différentes minorités nationales de Pologne aprés le décès de Joseph Piłsudski.

Il nous est impossible de décrire toutes les manifestations du sentiment des masses populaires de différentes nationalités envers le Grand Mort. Toute tentative cependant de préciser le degré d'intensité ou de généralité du deuil ressenti par les différentes nationalités serait vouée à l'insuccès non seulement à cause de l'insuffisance de notre documentation, mais aussi du fait que cette tentative devrait se baser forcément sur les signes extérieurs ce qui évidemment put donner une image faussée de l'intensité des sentiments ressentis par telle ou autre nation et de leur généralité.

Les matériaux que nous publions ci-dessous c'est, pour la plupart, les condoléances qui ont été adressées au président de la République et au président du conseil, les articles publiés dans la presse minoritaire et les discours, prononcés en l'honneur de Joseph Piłsudski. Parmi des centaines et des milliers de ces documents nous choisissons ceux qui se distinguent soit du fait de l'importance du groupement ou de la personalité, dont ils émanent, soit par leur teneur. Nous omettons donc un très grand nombre de documents sans qu'il y ait de notre part aucune tendance à diminuer leur valeur objective: il nous est également difficile de citer des documents dont le caractère n'est pas strictement ethnique bien que dans beaucoup de ces documents il soit expréssement indiqué que les institutions ou les organisations sociales qui en sont auteurs groupent des citoyens de différentes nationalités et confessions. Ces documents sont bien plus nombreux que ceux que nous publions plus bas.

A titre d'exception disons toutefois quelques mots sur la manifestation imposante de la population de Volhynie. L'hébdomadaire „*Wołyń*" (№ 23, du 2 juin de cette année), paraissant à Łuck, parle de l'attitude de cette population au cours des journées de deuil comme suit:

> „Pendant ces journées, grandes et tragiques, on a pu constater le rôle que joue la Volhynie, on a pu voir la moisson qui a mûri sur la terre fertile volhynienne, fécondée par l'idée et la volonté créatrice du Maréchal; on a pu se rendre compte de ce que la Volhynie est devenue à la suite de nos efforts collectifs et de ceux de l'Etat, comprendre ce qu'elle répésente comme élément de la grandeur de la République.
>
> Ce n'est pas par hasard, ni comme une idée fortuite, ni comme quelque chose d'artificiel et contraire à la tendance de la vie de manifester sa teneur réelle, — que dans toute la terre de Volhynie on retenti les paroles du serment qui a été prêté pendant les journées des obsèques du Maréchal:
>
> „Nous, citoyens de la République Polonaise, fils de la Terre Volhynienne de toute confession et nationalité, dans notre deuil profond à cause du décès du Premier Maréchal de Pologne, Joseph Piłsudski, nous prêtons serment, en prenant à témoin l'honneur et la grandeur de la Pologne, que nous allons suivre les indications du Chef de la Nation qui, en faisant sacrifice de toute sa vie, a ressuscité l'État par sa volonté et son esprit indomptables, a créé la puissance de la République et a tracé la voie de son avenir.
>
> Nous promettons solennellement à feu Joseph Pilsudski, au Grand Fils de la Patrie et de nos confins — qu'ici, en Volhynie, nous allons raffermir la grandeur et la puissance de la République par notre travail pour le bien de l'Etat, travail quotidien, empreint d'esprit de sacrifice, que nous accomplirons en collaboration fraternelle avec les citoyens de toute confession et nationalité et étant unis à eux par un sentiment de respect mutuel.
>
> Nous promettons par serment d'être prêts à tous les sacrifices, exigés par la défense de l'Etat, de rester fidèles aux idées de Joseph Piłsudski et nous attestons que l'avenir est à Lui et qu'il remportera la victoire après sa mort comme il l'a remporté au cours de sa vie.
>
> Ce sera une page ineffaçable de l'histoire des Confins, de l'histoire des rapports polono-ukraïniens, une page écrite par la vie même et certifiée par les signatures des centaines de milliers de Polonais et d'Ukraïniens".

Parmi les actes de condoléance à l'occasion de la mort du Maréchal, il faut noter, en premier lieu les condoléances des hiérarques dont les ouailles se recrutent parmi les citoyens de nationalités non-polonaises.

Citons tout d'abord la lettre pastorale du *Métropolitain Dionise,* chef de l'Eglise Orthodoxe en Pologne:

> „Immenses sont à l'égard du Peuple Polonais les mérites de l'Homme d'Etat défunt, de celui qui fut Créateur de la force armée polonaise. Dieu Lui a confié la sauvegarde de l'Etat Polanis et il a employé toutes les forces de son âme élevée et de son coeur aimant pour assurer son développement et sa prospérité, pour édifier une grande puissance redoutable pour ses ennemis, mais juste et également soucieuse des intérêts de tous ses citoyens sans exception. Dieu a voulu que ce Grand Homme vînt à nous manquer. Toute la Pologne ressent une tristesse immense et une douleur profonde, ayant perdu son Fils, le meilleur et le plus méritoire, vrai Père de la Patrie.
>
> Frères et Enfants bien-aimés! A cette heure d'épreuve pénible pour notre Patrie, grande et sans bornes est notre douleur à nous — citoyens orthodoxes de la République: nous nous rendons compte de l'immensité de notre perte et nous versons des larmes amères de douleur. Nos seuls espoir et consolation sont en Dieu Tout-Puissant".

Outre cette lettre pastorale le *Métropolitain Dionise* a envoyé au Président du Conseil un télégramme de condoléance ainsi conçu:

> „Profondément ému par le décès inattendu du Grand Edificateur de la Pologne Indépendante, de feu le Maréchal Joseph Piłsudski, en mon nom propre, au nom de la hirarchie et au nom de l'assemblée préparatoire d'un Concile de l'Eglise Orthodoxe, assemblée qui siège actuellement à Varsovie, je m'empresse d'exprimer à Votre Excellence les sentiments de la plus profonde douleur de tous les citoyens orthodoxes de la République, qui savent que leur Eglise est entrée dans une nouvelle voie de développement grâce à la protection de l'inoubliable Restaurateur de la Pologne. Je prie Votre Excellence de vouloir bien porter à la connaissance du Président de la République les sentiments cidessus exprimés".

Dans toutes les églises orthodoxes on a célébré des services divins solennels pendant lesquels lecture à été donnée du message du Président de la République en date du 12 mai de l'année courante; puis pendant six semaines des prière ont été récitées à la messe pour le repos de l'âme du Maréchal. En outre le Métropolitain a ordonné un deuil de six semaines à observer dans toutes les institutions et chancelleries de l'Eglise Orthodoxe.

Aux céremonies qui ont eu lieu à l'occasion du deuil national ont pris part, outre le Métropolitain Dionise, tous les autres dignitaires de l'Eglise Orthodoxe en Pologne.

L'archevêque *Théodose* de Wilno a envoyé au Président de la République un télégramme de condoléance de la teneur suivante:

> „En mon nom propre, au nom du clergé et des fidèles du diocèse de Wilno je présente à Votre Excellence nos condoléances à l'occasion du décès de feu le Premier Maréchal Joseph Piłsudski, Restaurateur de la Pologne et Grand Chef de la Nation".

L'évêque de Przemyśl, *Kocyłowski,* a assisté en qualité de représentant de l'Eglise Catholique-Grecque aux obsèques à Cracovie et a prononcé des prières solennelles au Wawel. Un service mortuaire à l'occasion du décès et des obsèques du Maréchal Piłsudski a eu lieu samedi, le 18 mai à la Cathédrale de St. Georges à Lwów. Ce service divin a été célébré par l'évêque *M. Budka.* A ce service ont assisté de très nombreux représentants des milieux ukraïniens organisés.

Le Métropolitain *Szeptycki* a envoyé au Président de la République Polonaise un télégramme ainsi conçu:

„Je vous prie d'agréer, à l'occasion de la mort du Maréchal Piłsudski les expressions de mes condoléances sincères".

Des télégrammes de condoléance ont été aussi adressés au Président de la République par l'évêque suffragant de Lwów *I. Buczko* et par l'évêque de Stanisławów *G. Chomyszyn;* le télégramme de ce dernier est libellé comme suit:

„Ayant fait exprimer par l'évêque-suffragant *Latyszewski* au nom de mon chapitre et de mon clergé les condoléances au voïévode de Stanisławów, j'ai l'honneur de faire parvenir au Président de la République l'expression de ma profonde condoléance à l'occasion de la mort de l'Homme d'Etat et du Chef de la Nation, feu le Premier Maréchal Joseph Piłsudski".

Au nom des Eglises Protestantes, dont les fidèles sont pour une grande part des Allemands, des télégrammes de condoléances au Président de la République ont été envoyés entre autres: par les surintendants de l'Eglise des confessions: Evangélique d'Augsbourg et Helvétique en Pologne et par le Consistoire de l'Eglise Évangélique à Poznań. Des services funèbres ont été célébrés dans toutes les églises évangéliques-unies, évangéliques d'Augsbourg, évangéliques réformées et helvétiques. Le Consistoire évangélique-uni a ordonné de faire sonner les cloches depuis le 16 mai jusqu'à la fin des funérailles.

La population de religion israëlite a pris part en masse aux manifestations de deuil. Environ 70 communes confessionnelles juives ont adressé des télégrammes de condoléance au Président de la République, et environ 140 communes — au Président du Conseil. Des télégrammes analogues ont été envoyés par de nombreux rabbins. Des représentants du rabbinat de Varsovie et de quelques rabbinats de province ont pris part aux obsèques à Varsovie et à Cracovie.

L'administration de l'Union des Rabbins de la République Polonaise a envoyé au Président du Conseil un télégramme libellé comme suit:

„Émus jusqu'au fond de l'âme, plongés dans une douleur et un deuil profonds par la mort prématurée du Maréchal Piłsudski, Chef de la Nation et Grand Edificateur de la Pologne, nous pleurons en commun avec tout le peuple polonais cette perte irréparable pour la Patrie. Que Dieu console la Pologne et que l'Esprit de Joseph Piłsudski rayonne sur Elle d'outre-tombe".

Dans toutes les synagogues de Varsovie et de province on a célébré des services funèbres, dédiés à la mémoire du Maréchal Piłsudski. Entre autres, dans la Grande Synagogue de Varsovie, le 16 mai de cette année, pendant le service funèbre en l'honneur du Maréchal, le rabbin, profeseur M. *Schorr* a prononcé un sermon émouvant et d'une teneur profonde, dont nous reproduisons ici la partie finale:

„Le Maréchal Piłsudski a passé à l'immortalité, ce Génie National, Restaurateur et Créateur de l'Etat, qui, au cours de sa vie a accompli une oeuvre grandiose, il a reconquis l'indépendance de son peuple, affermi l'existence de l'Etat ressuscité et a fait l'union de toutes les couches de la population sous le signe d'une forte autorité à l'intérieur du pays et à l'accroissement de son prestige à lextérieur, sur le forum des nations, comme grande puissance.

„Providence miséricordieuse. L'a donné à la Pologne à l'heure la plus critique de la vie de la nation.

„Jamais Il ne s'effacera de la mémoire du peuple; on Lui consacrera un souvenir toujours plus grand, plus sacré, comme un trésor légué à la postérité pour qu'elle puisse à cette source de nouvelles forces vitales et y trouve des indications pour l'avenir.

„La population juive, pleine de douleur profonde, se tient devant la tombe ouverte dans un deuil recueilli et avec un sentiment de respect pour la noble personnalité du Maréchal Piłsudski, Restaurateur et Constructeur de la Pologne.

„Il a édifié l'Etat sur le droit et la justice, Il lui a donné comme pilier solide — l'égalité des droits des citoyens, et toute sa vie il a cherché à couronner cet édifice comme par une coupole, par les sentiments de concorde et l'amour mutel de tous les citoyens, solidaires dans un travail créateur pour le bonheur de la Patrie.

„C'est dans les vêtements qui couvrent l'homme quand il descend au tombeau que son âme apparaît devant le trône de la Majesté Divine — disent nos Sages. L'âme de Joseph Piłsudski apparaît devant le trône du Tout-Puissant dans un manteau de pourpre royal, tissé et scintillant de joyaux les plus précieux des vertus humaines d'esprit, de coeur et de volonté, vertus dont la mesure est celle que peuvent atteindre les plus grands hommes. En ce moment quand au dessus de nous planent encore les ailes de Son Esprit, nous élevons vers Dieu du fond de notre coeur une prière émue:

„Père Miséricordieux! Daigne couvrir de l'aile protectrice de Ta Majesté l'âme du plus cher Fils de la Pologne, de son Restaurateur et Constructeur. Accorde Lui la récompense, destinée à tous les vertueux, permets Lui de jouir de la vue d'une Pologne puissante et florissante, s'élevant toujours plus haut, en gravissant les marches du droit et de la justice dans sa vie intérieure, et de la paix et de la concorde dans ses relations extérieures, vers les cimes des idéaux que Toi, Seigneur, Tu as indiquéss aux peuples dans Ta sagesse.

„Paix soit accordée à l'âme sereine de Joseph Piłsudski! Sa clarté brillera à l'horizon de la vie de la Nation parmi les générations les plus éloignées. Amen".

Les rabbins, membres du rabbinat de la commune confessionnelle juive de Varsovie, ont envoyé au Président de la République Polonaise un télégramme dans lequel ils disent, entre autres, que le souvenir du Maréchal Piłsudski sera éternel comme le sont Ses actes, et que Son âme, retournant à sa source dans les hauteurs célestes, parmi les justes et les jurs, deviendra un ange garien veillant à ce que la Pologne continue

à vivre en paix et croisse en gloire et puissance pour le bonheur et la prospérité de tous ses habitants.

Au nom des musulmans, citoyens de la République, le Mufti *Szymkiewicz* a adressé au Président de Conseil, M. *Sławek*, un télégramme de la teneur suivante:

> „Les Musulmans de Pologne, profondément émus par la mort du Maréchal Piłsudski, Chef de la Nation et Ami des Tartares, prient avec ferveur pour le repos de l'âme du Défunt".

Un télégramme a été aussi envoyé au Président du Conseil par le Conseil Central de l'Union Culturelle des Tartares de la République Polonaise.

Le chef des caraïtes polonais a envoyé au Président du Conceil le télégramme de condoléance suivant:

> „Le peuple caraïte, rassemblé dans ses temples, adressant des prières à Dieu, exprime avec moi ses sentiments de profonde douleur et de peine, causés par la mort prématurée du Chef just au coeur pur".

Passant actuellement à la revue succinte des manifestations les plus caractéristiques des sentiments et des pensées animant les différentes nationalités de la République par rapport à la mort du Premier Maréchal de Pologne, nous devons constater de prime abord que toutes les nationalités, à l'exception des Lithuaniens, ont donné des preuves sérieuses qu'elles se rendaient compte de l'importance historique de l'événement et du fait qu'avec la mort de Piłsudski, la Pologne a perdu une de ses figures historiques les plus éminentes, le Restaurateur et le Créateur de l'Etat renouvelé.

La réaction de l'opinion publique ukraïnienne au fait de la mort du Maréchal Piłsudski a été très vive. Toute la presse ukraïnienne a inséré de longs comptes-rendus des cérémonies funèbres, ainsi que des articles carastérisant l'état des esprits dans le pays et donnant des informations détaillées concernant tout ce qui avait trait à la mort du Maréchal; en outre dans des éditoriaux elle exprimait son attitude et ses sentiments à l'égard de la personne et de la mort du Maréchal.

Le *„Diło"*, principal organe de presse de l'U. N. D. O., (l'Union Nationale Démocratique Ukraïnienne) a publié, le 14 mai 1935, l'article intitulé: „La mort de Joseph Piłsudski", dans lequel ce journal écrivait entre autres ce qui suit:

> „Joseph Piłsudski, le Créateur de l'État Polonais est décédé. Un homme est mort, dont le nom est devenu, de son vivant encore, une légende, un homme que certains adoraient, comme un demi-dieu, que d'autres poursuivaient d'une haine implacable, un homme qui a gravé son nom sur les pages de l'histoire".

Plus loin le *„Diło"* constate que:

> „Piłsudski avait consacré toute sa vie et toute son activité à deux choses seulement: à l'organisation des forces armées polonaises et à la politique étrangère. Tout le reste n'était que des moyens ou des préoccupations d'ordre secondaire; la lutte dite contre le parlementarisme et l'esprit de parti, la „crypto-dictature", toutes les manoeuvres déconcertantes de la dernière période — n'étaient autre chose que tactique politique qui lui assurait la liberté de travailler à la puissance de l'armée et la liberté de se

mouvoir sur le terrain de la politique extérieure, comme naguère son adhésion au socialisme, ou bien les liens dont il se lia avec la cause du prolétariat n'étaient qu'une tactique qu'il adopta, parce qu'elle lui permettait de mener au mieux la lutte active contre le tsarisme. La dictature n'était pas pour lui un but en lui-même. Même les publicistes hostiles à Piłsudski reconnaissent qu'il ne visait pas à la dictature, qu'il aurait pu s'en emparrer plus tôt et plus aisément et qu'il n'était pas semblable aux autres dictateurs du monde entier. C'est dans la prédilection prédominante de Piłsudski pour ces deux grands domaines de l'activité publique, c'est dans l'intérêt quasi exclusif qu'il leur portait qu'il faut chercher l'énigme, pourquoi tant de choses dans le pays, où il jouissait d'une puissance énorme, se faisaient contrairement aux mots-d'ordre qu'il proclamait dans ses dicsours, ses articles et ses livres. Une des causes principales de ce fait était, en autre, que Piłsudski reconnaissait le principe de la responsabilité de chacun pour les actes qu'il accomplit, il ne s'immisçait à cause de cela qu'à contre-coeur à l'activité des dirigeants de différents services tant que cette activité ne touchait pas immédiatement à son domaine personnel d'activité.

Piłsudski de son vivant a accompli une grande oeuvre pour sa patrie et son peuple. Et cependant cette oeuvre, il ne l'a pas achevée. Il a laissé, il est vrai, après lui un Etat avec de vastes frontières, avec une puissante armée, avec des alliances étrangères et avec un système qui assure le pouvoir à ses adeptes; toutefois aussi bien le monde extérieur que tous les citoyens de la Pologne attendaient de sa personne, de sa volonté et de son action — la solution de toute une série de problèmes extérieurs et intérieurs qui, jusqu'à ce jour, ne sont pas résolus d'une manière définitive.

La mort de Joseph Piłsudski à créé en Pologne et dans toutes les parties du monde qui ont quelques liens avec la Pologne — un certain vide. Pendant les dernières années peu de personnes savaient ce que faisait le silencieux reclus du Belvédère, quand, se désintéressant des affaires intérieures, il s'est tourné exclusivement vers les problèmes militaires et extérieurs. Rares étaient ceux qui le savaient; on ne pouvait entendre à son sujet que peu de chose et néanmoins l'dée que Piłsudski existait donnait une impulsion à l'activité de ses adeptes; c'était la base la plus solide de tout un système gouvernemental, dont lui, Piłsudski, était l'arbitre en dernière instance. Et ce n'est pas encore tout: Joseph Piłsudski était le programme unique de tout son parti. En outre c'est lui, Joseph Piłsudski, qui a donné à la politique étrangère de la Pologne une direction qui la rendait indépendante des ordres que lui dictait précédemment la France, c'est lui qui s'est rapproché de l'Allemagne et a prescrit de chercher d'autres solutions aux problèmes épineux de la politique étrangère que celles qu'implique le système de l'hégémonie française. Aujourd'hui Joseph Piłsudski meurt précisément au moment où le représentant de la France alliée signe à Moscou un acte qui paralyse la liberté d'une politique polonaise indépendante et active. Il meurt également au moment où le gouvernement a pris la décision de stabiliser le pouvoir actuel et d'achever la réforme de la Constitution de l'Etat au sujet de laquelle même les milieux gouvernementaux formulent de très grandes réserves. En un mot le Maréchal Piłsudski disparaît à la veille des changements en Pologne, à la veille des événements qui auront une influence sur la formation de tout son avenir. Les successeurs du Maréchal sauront-ils mener à bonne fin les affaires qu'il a laissées inachevées? Peut-on en général trouver dess remplaçants pour une individualité, dont les actions paraisssaient d'abord incompréhensibles même pour les hommes de son entourage immédiat, ceux-là ne parvenant que bien plus tard à trouver une logique dans la manière d'agir et l'attitude de cet

homme singulier? La mort du Maréchal ne déclenchera-t-elle pas à nouveau la lutte intérieure entre les Polonais, lutte entre les deux camps de l'opinion publique qui sont séparés actuellement non seulement par leurs conceptions politiques, mais surtout par leur mentalité, formée dans l'atmosprère d'autres idées et d'autres actes. La mort de Joseph Piłsudski facilitera-t-elle, ou tout au contraire rendra-t-elle plus difficile la solution des problèmes qui, jusqu'à présent, se trouvaient à l'arrière-plan des préoccupations du Maréchal — notamment la solution des questions minoritaires? Le Maréchal Piłsudski est mort en laissant comme testament l'opinion „qu'il ne peut pas y avoir dans un Etat, s'il ne veut pas aller à la ruine — trop d'iniquités". Il est mort en laissant comme testament que „notre politique des confins doit être une politique honnête qui s'oppose à la politique qui a pour mot d'ordre „malheur aux vaincus".

Outre l'article susmentionné le „*Dilo*" a publié une série d'autres articles, comptes-rendus etc., entre autres: „Les souvenirs du Dr. *Stefan Fedak*"*) concernant l'audience, en 1921, chez le Maréchal Piłsudski, alors chef de l'état, dans lesquels il raconte que Piłsudski parlant de l'exédition à Kiev, aurait dit: „Je suis convaincu que seulement une étroite union entre la Pologne Libre et la Libre Ukraïne peut assurer la paix en Orient et le développement heureux des deux peuples frères".

Dans les organes du groupe du député Palieff: *„Front de l'Unité Nationale"*, dans les journaux *„Nowyï Czas"* et *„Batkiwszczyzna"* ont été publiés entre autres de longs articles, caractérisant le Maréchal Piłsudski. Dans l'article intitulé „Piłsudski", le *„Nowyï Czas"* écrit:

A la première nouvelle de la mort du Maréchal Piłsudski le senateur *Koskowski*, du parti polonais des démocrates nationaux c.-à-d. un homme du parti qui, pendant des dizaines d'années, menait une lutte acharnée contre le Maréchal, a déclaré qu'ave la mort du Maréchal Piłsudski se forme dans la vie de la Pologne une lacune que personne ne peut combler. C'est la plus grande marque de déférence de la part d'un adversaire politique.

„L'affirmation du senateur *Koskowski* n'est pas un hommage conventionnel en face de la majesté de la mort. Depuis dix ans la vie de l'Etat Polonais se trouve placée sous le signe du Maréchal Piłsudski. Après le coup d'état du mois de mai 1926 il a pris l'entière responsabilité du sort de la Pologne. Il ne partageait cette responsabilité avec personne. Il ne la partageait même pas avec le parti qui porte son nom. Car ce parti n'était qu'un instrument entre ses mains.

„Tel a été Piłsudski non seulement pendant les dernières années de sa vie. Il a été tel au cours de son activité qui a duré un demi-siècle. Aujourd'hui, une fois qu'il est mort, se sont inclinés devant lui même ses plus grands antagonistes du parti panpolonais. Sa mort a évoqué un vif écho non seulement en Pologne, mais aussi à l'étranger. A l'étranger sa mort a produit une grande impression non seulement parce que le Maréchal Piłsudski est une des figures les plus marquantes de l'Europe d'après-guerre, mais aussi parce qu'au cours des deux dernières années il a acheminé la politique étrangère polonaise dans une autre voie".

---

*) „*Dilo*" en date du 23 mai 1935.

Le journal „*Batkiwszczyzna*" (№ 19 du 16.V. 1935) dans l'article intitulé „Mort de Piłsudski" écrivait ce qui suit:

„Joseph Piłsudski est sans contredit une des plus grandes figures de l'Europe d'après-guerre. Sa vie est une lutte sans arrêt et ses mérites à l'égard de la nation polonaise sont immenses. Pour bien comprendre la figure de Piłsudski, il faut consulter l'histoire de la Pologne. La Pologne historique était la propriété exclusive de la petite noblesse. C'est comme telle qu'elle disparu dans le néant. Les insurrections de 1831, 1848 et 1863 ont été l'oeuvre de cette noblesse. Les paysans et les ouvriers n'ont point pris part aux mouvements libérateurs, voire même ils s'y sont montré hostiles. Il est devenu clair que la Pologne se relèvera seulement au moment où l'idée de la libération aura pénétré tout le peuple, au moment où la cause polonaise deviendra la propriété des masses... Piłsudski, ayant adhéré au Parti Socialiste Polonais, a fait pénétrer dans les masses l'idée de la liberté et de la restauration de l'Etat Polonais. La Sibérie, la prison, l'émigration étaient le salaire normal pour son travail. Mais cela ne l'a pas brisé. Par contre il a brisé l'apathie du peuple polonais, a provoqué l'esprit d'opposition, l'esprit de la lutte. Et quand la guerre mondiale a éclaté, le peuple polonais, grâce à Piłsudski, était déjà prêt, moralement et au point de vue de son organisation, à répondre à l'appel du moment historique".

Le journal constate en concluant que le peuple polonais a eu le bonheur de trouver dans la personne de Joseph Piłsudski l'homme qui au même moment historique a manqué aux Ukraïniens.

Le „U. S. R P." dans son organe „*Hromadskii Holos*" souligne également le rôle du Maréchal comme édificateur de l'Etat Polonais.

Les journaux „*Chliborobski Szlach*" et „*Ukrainskii Beskid*" ont publié des articles de fond, consacrés au Maréchal, dans lesquels ils exaltent ses mérites dans des paroles chaleureuses.

L'organe du parti du Métropolitain Szeptycki, „*Meta*", a publié le 19 mai 1935, un article, consacré à la caractéristique de la personnalité du Maréchal Piłsudski et de ses mérites, prouvant que le Maréchal a laissé après lui la légende de la lutte active le menée au cours de différentes périodes d'une manière variée selon les circonstances et les buts prévus. Il a laissé dans sa biographie un exemple comment il fallait se transformer d'un conspirateur en un homme politique et d'un chef d'armée pendant la guerre en un homme d'état en temps de paix.

„Nous autres, Ukraïniens — remarque la „*Meta*" — devant la majesté de cette mort, nous fermons un moment les yeux sur la réalité politique, créée sur nos terres par le coup d'état de mai, qui se rattache au nom de Joseph Piłsudski. Devant la tombe ouverte nous inclinons avec respect nos fronts. Nous reconnaissons toute la grandeur de la figure légendaire de l'homme qui est devenu le point d'orientation dans l'histoire du peuple polonais. Et nous comprenons sa douleur".

La „*Nowa Zoria*", organe de l'évêque *Chomyszyn*, a de même exalté les mérites du Maréchal pour la cause de l'indépendance de la Pologne, en remarquant que „dans

l'histoire du peuple ukraïnien le nom de feu le Maréchal Piłsudski est étroitement uni à sa campagne de Kiev".

L',,*Ukrainska Nywa*", organe central de l'Union de Ukraïniens de Volhynie, a publié dans le № 20 du 19 mai de l'année 1935 un éditorial intitulé ,,Au grand Maréchal", dans lequel, après avoir reproduit le message du Président de la République, le journal écrivait ce qui suit:

,,Le Maréchal Piłsudski qui a passé à l'éternité, était du nombre des élus, des Titans de l'Esprit, des Grands Hommes dont les idées, les actes, la vie ne pourront être jamais oubliés. Non seulement il restera à jamais dans les coeurs de son propre peuple, mais aussi sa mémoire sera conservée par l'humanité dont il est le trésor spirituel.

,,A quel point le Maréchal était uni à son peuple est le mieux attesté par la manière dont le peuple a accueili la nouvelle de sa mort. La Pologne semble être pétrifiée. Comme si elle ne comprenait pas que Piłsudski n'était qu'un homme et qu'il y avait aussi des bornes a sa vie terrestre. La présence du Maréchal était tellement indispensable à tout le monde, si proche, si opérante, que les hommes ne pouvaient s'imaginer que devra arriver un moment où il ne sera plus parmi eux. La mort du Maréchal paraissait à tous quelque chose de si injuste qu'elle devenait dans les conceptions humaines une chose impossible. C'est seulement petit à petit que la Pologne s'est rendue à la douloureuse réalité, en allant honorer avec respect profond et recueillement la mémoire pure du Grand Défunt. Et tout de suite les manifestations de deuil ont pris un caractère universel, car toute la nation y a pris part, en désirant uniquement que le tribut payé a sa mémoire inoubliable soit non seulement digne de la majesté de la mort, mais aussi de la majesté de son génie.

,,Les Ukraïniens dans ces jours douloureux pour la République ont montré qu'ils étaient des citoyens conscients de la Pologne. Leur douleur et leur sympathie pour le peuple polonais étaient sincères et spontanées. Cela a été ainsi et en Volhynie, et en Galicie. En témoignent les condoléances, adressées au Gouvernement de la République par les représentants ukraïniens les plus autorisés, en témoignent les sons de cloches de nos temples, en témoignen, du reste, la participation de notre peuple aux cérémonies funèbres. Car rien ne remue si profondément le coeur de notre peuple comme l'activité du Défunt qui était désintéressée, pleine d'esprit de sacrifice, consciente de la grande responsabilité qui lui incombait. Car notre peuple est tout particulièrement sensible aux traits de son caractère: esprit ouvert, honnêteté, spontanéité. Car rien n'impressionne plus puissamment que le fait de s'exposer au feu toujours en première ligne, pendant la guerre et en temps de paix, ce dont se distinguait tout particulièrement le Maréchal. Le peuple ukraïnien est capable d'apprécier à leur juste valeur et d'honorer les hommes d'honneur, pleins de noblesse et d'esprit de sacrifice à l'égard de la cause qu'ils servent et de les prende pour modèle d'une activité de l'Esprit Humain".

,,Nous autres, Ukraïniens, nous voyons dans le nom du Maréchal Piłsudski bien plus que le nom d'un Chef qui est pleuré par un peuple auquel nous sommes unis comme citoyens du même Etat. Nous avons perdu dans la personne du Maréchal un ami qui, comme un symbole vivant, était pour nous un lien avec les événements inoubliables du passé. Le Maréchal Piłsudski était un de ceux qui ne tolérait pas tout ce qui dénotait une psychologie servile. Fidèles à ses idées, nous allons diriger notre peuple dans la voie qui mène à la revendication des droits qui nous reviennent en toute justice. Le fait

que notre peuple a gardé le sang froid et l'équilibre moral pendant ces jours tragiques pour notre État indique le mieux ce qu'il vaut et quelle voie il cherche à suivre. La voie du travail constructif n'est pas une voie facile. Même le Grand Maréchal a dû employer beaucoup d'efforts pour annihiler et vaincre les tendances destructives. D'autant plus cette tâche est difficile pour nous. Mais la responsabilité consciente à l'égard de son esprit, comme le dit le Président de la République dans son message, consiste justement en ce travail positif, équilibré et créateur. C'est ainsi que nous comprenons notre rôle en Volhynie".

Ce n'est pas exclusivement par la presse que le peuple ukraïnien a fait connaître ses sentiments envers le Maréchal Piłsudski. En Volhynie et dans les voïévodies du Sud-Est de la Pologne les Ukraïniens ont pris part en masses aux manifestations de deuil. Les représentants de divers groupements politiques, d'institutions culturelles, sociales et économiques se rendaient auprès des représentants des autorités administratives pour exprimer leurs condoléances. Sur les batîments abritant les organisations ukraïniennes les plus importantes ont été hissés des drapeaux noirs. Des représentants éminents des organisations ukraïniennes (entre autres de l'*UNDO* et de l'*Union des Ukraïniens de Volhynie*) ont pris part aux funérailles à Varsovie et à Cracovie.

La représentation parlementaire ukraïnienne a adressé au Président du Conseil un télégramme ainsi conçu:

„A l'occasion de la mort du Maréchal Piłsudski, Créateur de l'Etat et Héros Sublime du peuple polonais, nous prions d'agréer l'expression de profonds sentiments de condoléance de la part de la Représentation Parlementaire Ukraïnienne.

(Signé): Président dr. *Lewicki*, Secrétaire *Wełykanowicz*".

L'*Union des Ukraïniens de Volhynie* a adressé au Président du Conseil un télégramme libellé comme suit:

„Le Peuple Ukraïnien, ressentant douloureusement la perte du Maréchal Piłsudski, Edificateur de la République, Champion de l'Idée de la lutte pour notre liberté commune, s'incline profondément jusqu'à terre devant la grande personnalité du Défunt. Nous adressons au peuple polonais comme à un frère les expressions chaleureuses de notre condoléance, étant, comme lui, douloureusement frappés par cette perte. Bien que notre deuil soit immense nous croyons fermement que la République Polonaise sous la direction des successeurs du Grand Chef continuera sa mission historique.

(Signe): *Union des Ukraïniens de Volhynie* et Députés et Sénateurs. *Pewny, Bogusławski, Skrypnik, Bura, Serafimowicz, Teleżyński, Masłow, Głowacki*".

Le 14 mai a eu lieu dans les locaux de l'Institut Scientifique Ukraïnien à Varsovie une réunion des représentants de toutes les organisations des émigrés ukraïniens. La séance a été ouverte par le Directeur de l'Institut, professeur A. *Łotocki*, qui a prononcé un discours dans lequel il a souligné le rôle énorme joué par le Maréchal Piłsudski dans l'oeuvre de la restauration et l'édification de l'Etat Polonais. Après le discours du prof. *Łotocki*, la réunion a voté la résolution suivante:

„Les représentants des organisations des émigrés ukraïniens inclinent dans un sentiment de douleur sincère et de tristesse profonde leurs fronts devant le cercueil du Grand Ami du Peuple Ukraïnien, feu le Premier Maréchal de Pologne, Joseph Piłsudski, Chef Victorieux des armées polonaises et ukraïniennes qui ont combattu pour la libération des deux Peuples. En exprimant ses profonds sentiments de condoléance au Peuple Polonais, les émigrés ukraïniens se joignent à lui dans son malheur et son deuil".

Dans la même réunion le général *Salski* a caractérisé dans une conférence la puissance du génie militaire du Maréchal Piłsudski. La réunion a été: close par le discours du Président du Comité Central Ukraïnien, M. *Kowalski,* qui a parlé de l'activité sociale et révolutionnaire du Maréchal.

La direction de l'Institut Scientifique Ukraïnien a envoyé à M. *Sławek,* Président du Conseil des Ministres, le télégramme suivant:

„La direction de l'Institut Scientifique Ukraïnien, profondément émue par la mort du Premier Maréchal de Pologne, Joseph Piłsudski, le grand Chef Polonais et Grand Ami du Peuple Ukraïnien, exprime dans ce deuil commun ses profonds sentiments de condoléance.

Directeur: Professeur d'Université *A. Łotocki.* Secrétaire: Professeur d'Université *R. Smal Stocki*".

Un télégramme de condoléance d'une teneur analogue a été envoyé au Président du Conseil polonais par la direction générale du Comité Central Ukraïnien de la République Polonaise au nom des milieux organisés des émigrés politiques ukraïniens en Pologne.

L'ancien chef de l'armée ukraïnienne de Galicie qui a combattu pendant les années 1918 et 1919 aux côtés de la Pologne, le général *Miron Tarnawski* a adressé à l'Inspecteur Général des Forces Armées le général *Rydz Śmigły* un télégramme ainsi conçu:

„Je m'incline devant la tombe du Grand Chef".

Le général *Vladimir Salski,* ancien ministre de la guerre de la République Ukraïnienne, a adressé au Président du Conseil, au nom des soldats de l'ancienne armée ukraïnienne un télégramme de la teneur suivante:

„Au nom des soldats de l'ancienne armée de l'U. R. L. (République Ukraïnienne) exprimant notre respect au Grand Homme et Chef défunt, sous les ordres duquel nous avons lutté pour la liberté de notre Patrie, nous prenons part à la douleur inconsolable de l'armée polonaise et de tout le peuple polonais".

Une telégramme analogue a été envoyé au Président du Conseil par l'Union Ukraïnienne des Invalides de Guerre de l'ancienne armée de l'U. R. L.

Parmi les masses blanc-ruthènes la mort du Maréchal Piłsudski a produit une impression profonde, mais les sentiments de la population n'ont trouvé qu'à un faible degré leur expression dans des manifestations extérieures.

L'organe de la Démocratie Chrétienne Blanc-Ruthène, la *„Białoruska Krynica"* a publié, en plus des informations officielles, un article consacré au Maréchal, qui se

terminait par les paroles que le Maréchal devrait servir à tous les peuples persécutés de modèle comment il faut lutter pour la liberté.

L'organe du groupe, dit „*Groupe Ostrowski*", représentant l'*Association Blanche-Ruthène d'Instruction, la Société Blanche-Ruthène de Bienfaisance et l'Association des Femmes Blanche-Ruthènes*, le „*Ridnyï Kraï*" a inséré un long article, consacré à la vie et à l'activité du Maréchal. Les institutions qui viennent d'être énumérées ont envoyé au Président de la République Polonaise un télégramme, dans lequel ils ont déclaré

> „qu'elles s'unissaient à tout le Peuple Polonais dans sa douleur et dans son deuil à l'occasion de la perte irréparable de Son plus Grand Fils et de l'Edificateur de l'Etat Polonais, en déposant entre les mains du Président de la République le tribut du plus grand respect pour les Cendres Respectables".

Les Lithuaniens, seuls parmi les minorités de la Pologne, se sont abstenus de toute manifestation de leurs sentiments à l'occasion de la mort du Maréchal. La presse lithuanienne s'est bornée à publier les nouvelles officielles.

Les groupements politiques et les organisations sociales des Vieux-Ruthènes ont aussi pris part aux manifestations de deuil.

L'Institut de la Stauropigie *) de Lwów a tenu une sance de deuil, consacrée à feu le Maréchal Piłsudski, a envoyé des délégués auxtobsèques à Cracovie et a envoyé un télégramme de condoléance au Président de la République et à Madame Piłsudska. De même une séance de deuil a été tenue à la *Société Kaczkowski* pour rendre hommage à la mémoire du Maréchal. L'Institut „*Dom Narodny*" à Lwów a envoyé un télégramme de condoléance au Président du Conseil et à Madame Piłsudska.

Le Conseil et la direction de la Commission de Revision des Coopératives Ruthènes à Lwów a envoyé au Président du Conseil un télégramme avec l'expression de condoléance et de douleur à l'occasion de la mort du Premier Maréchal Joseph Piłsudski, Créateur de l'Etat et Chef de la Nation Polonaise.

L'Organisation Agraire Ruthène a envoyé au Président du Conseil M. *Sławek* un télégramme dans lequel elle écrivait:

> „S'associant au grand deuil qui a couvert toute notre Patrie à cause de la mort de son créateur, le regretté Joseph Piłsudski, Premier Maréchal de Pologne — nous déposons au nom de notre organisation, entre les mains de Votre Excellence les expressions de notre chagrin et de notre douleur inconsolables. Que l'idée de la concorde et la fraternité, conformément aux intentions du Grand Chef, devienne notre directive pour raffermir et développer la position de la République comme grande puissance".

Le „*Ruskiï Gołos*", organe du mouvement russophile parmi les Vieux-Ruthènes, a inséré un article, consacré au Maréchal Piłsudski, dans lequel il écrivait entre autres ce qui suit:

---

*) Couvent autonome.

„Homme d'une volonté de fer et de grandes capacités, Joseph Piłsudski restera pour toujours le modèle du patriote, digne d'être imité par tous ceux qui de tout temps et chez tous les peuples combattent pour la liberté de la Patrie. Elevé et endurci dans sa lutte avec le gouvernement russe qui a privé la Pologne de sa liberté, Joseph Piłsudski n'était pas non plus un ami du peuple russe. Mais il a su être un ennemi honnête et viril qui par toute sa vie et par tous ses actes héroïques a montré comment il fallait aimer et servir sa Patrie. Inclinons donc nos fronts devant le tombeau du Grand Patriote de la Terre Polonaise et joignons-nous à la douleur du peuple polonais à cause de la mort de l'adversaire éminent de la Russie".

L'Union des Organisations Minoritaires Russes en Pologne a tenu à Varsovie le 14 juin 1935 une séance solennelle de deuil en l'honneur du Maréchal Piłsudski, au cours de laquelle ont pris la parole: le président de l'Union, M. *B. Pimonow*, le secrétaire de l'Union, le rédacteur *Kielnicz* et le Président de l'Union de la Jeunesse Russe en Pologne, *A. Sarkow*. En outre l'Union R. O. M. a envoyé le 16 mai de cette année des télégrammes de condoléance au Président de la République et au Président du Conseil.

L'organisation politique de la minorité russe en Pologne, l'*Union Nationale Russe* et l'*Union des Écrivains et Journalistes Russes en Pologne* ont envoyé des télégrammes de condoléance au Président du Conseil.

En outre des télégrammes ont été envoyés au Président du Conseil par le *Comité Public Russe en Pologne* et par la rédaction de l'hebdomadaire russe „*Miecz*", publié à Varsovie.

*

* *

La minorité allemande en Pologne a donne, elle aussi, d'une manière pleine et entière la preuve qu'elle a bien compris ce qu' est la mort du Maréchal Piłsudski pour l'Etat et la nation polonais. Presque toute la presse allemande a inséré de nombreux articles, consacrés à la mémoire du Maréchal et de longs comptes-rendus des cérémonies funèbres; les diverses associations allemandes manifestaient en même temps la participation de la minorité qu'elles représentent au deuil de l'Etat entier, par des séances solennelles consacrées au grand Mort, par l'envoi de télégrammes de condoléance, par des appels demandant la suppression de toutes réjouissances, etc.

La „*Deutsche Rundschau in Polen*", paraissant à Bydgoszcz, organe central de la „*Deutsche Vereinigung in Polen*" a publié, le 14 mai 1935, un éditorial intitulé: „La mort du Maréchal — deuil des Allemands en Pologne", dans lequel elle souligne la grandeur héroïque de Piłsudski, la puissance de son nom qui a uni dans la douleur ses amis et ses ennemis. Le journal compare la grandeur du Maréchal avec l'importance de Hindenburg pour le peuple allemand et affirmè que la mort du Maréchal

aura des conséquences sérieuses pour l'Europe entière. Entre autres le journal écrivait que

„Malgré les appréhension qui naissent à cetté heure de deuil et de douleur, qui met notre pays devant un sort inconnu, nous renouvelons la promesse de respecter et de remplir nos devoirs vis-à-vis des autorités et des lois de l'Etat en exprimant en même temps l'espoir que le fait de remplir par nous de nos devoirs entrainera la reconnaissance de nos droits. Un homme avec un haut sentiment de responsabilité et avec une idéologie indépendante, chef non seulement du peuple polonais, mais aussi de tous les peuples qui habitent les vastes territoires de la République Polonaise, nous a quittés. Nous nous inclinons avec un profond respect devant cette Grandeur... Immortels sont les peuples qui luttent pour la liberté et le droit. Immortels sont les peuples qui ont des chefs qui brillent comme des étoiles dans le firmament".

Dans ce même journal (N-o 111 du 13 mai 1935) dans un article intitulé „Dernier regard et dernière parole" le correspondant varsovien de ce journal décrit les sentiments de la population aux jours de deuil et constate qu'une profonde émotion a saisi toutes les couches de la population, les Polonais et les citoyens d'origine non polonaise, appartenant aux minorités nationales, en un mot tous sans distinction de race et de confession. Il attribue ce deuil général aux traits du caractère du Grand Défunt qui ont fait que le peuple entier s'est uni dans un profond hommage à ses vertus et mérites.

„Le caractére de Piłsudski! il opérait comme un élément miraculeux, surtout sur la psychique des Polonais. Même le plus fier n'éprouvait aucune peine à s'incliner, comme un vaincu, devant cette puissance de volonté. Piłsudski, en brisant les obstacles, se bornait à employer la sévérité et la dureté dans les cas d'une nécessité absolue. Cela découlait de sa générosité, trait essentiel de sa figure morale que plus d'un a exploité habilement. A cette générosité d'âme était unie étroitement une autre particularité de sa personne, notamment une largeur de gestes absolument magnifique, toute royale qui consistait à tolérer avec bonhomie les tendances ambitieuses, même la vanité des personnes qu'il préparait au rôle de collaborateurs utiles".

Un autre organe de la *„Deutsche Vereinigung in Polen"*, le *„Posener Tageblatt"* de Poznań écrivait le 15 mai 1935 (N-o 111) dans un article intitulé „Le Maréchal Défunt":

„Devant le cercueil du plus Grand Homme que possédait le Pologne Nouvelle, a pris sa place aussi la minorité allemande de ce pays, unie dans le deuil avec le peuple polonais, associée à lui pour la prospérité et les jours mauvais par un voisinage séculaire et son sort politique. Nous autres, Allemands, nous nous inclinons avec respect devant le Grand Défunt qui était une personnalité exceptionnelle dans l'Europe d'après-gouerre. Nous renouvelons l'assurance de notre fidélité envers l'Etat dont nous sommes les citoyens. Nous sommes prêts à remplir nos devoirs envers cet Etat, à prendre part à son édification, selon les principes qui nous ont été transmis par nos ancêtres, mais nous attendons aussi de cet Etat de la justice à notre égard".

Un article, rédigé dans le même esprit, a été publié par l'organe nationaliste „*Pommereller Tageblatt*" (dans son N-o 110 du 14 mai). Le journal, parlant de la grandeur de Piłsudski, exprime les idées suivantes:

„Le Maréchal Piłsudski était au-dessus des menus détails de la vie quotidienne, ayant à consacrer toute sa sollicitude et tout son travail au bien-être de son peuple et à l'Etat. Il avait à accomplir un travail énorme, ce qui l'empêchait de consacrer son attention aux besoins et aux doléances des minorités nationales et ne lui permettait pas de leur venir en aide. Nous savons toutefois qu'incontestablement sa volonté tendait à trouver des moyens de satisfaire leurs besoins nationaux".

La „*Kattowitzer Zeitung*", organe du *Volksbund*, (N-o 110 du 13 mai) déclare, dans un article intitulé „Joseph Piłsudski" que „le peuple allemand partage entièrement la grande douleur du peuple polonais".

La „*Schlesische Zeitung*", organe du *Volksbund* à Bielsko (dans son N-o 132 du 15 mai) a publié un article intitulé „Joseph Piłsudski" qui est une reproduction de l'article de la „*Deutsche Rundschau*" du 14 mai, dont nous avons donné plus haut un résumé.

„*Der Oberschlesische Kurier*", organe catholique du *Volksbund*, a publié le 13 mai (N-o 110) un article de fond, dans lequel il honore la mémoire du Maréchal Piłsudski dans des paroles pleines de sympathie et déclare au nom de la minorité allemande ce qui suit:

„Par notre deuil, par nos condoléances sincères au peuple polonais nous nous associons au deuil général. Nous découvrons nos fronts devant ce cercueil, nous inclinons nos étendards et silencieusement, nous joignons nos mains en prière. Dans la mémoire du peuple allemand Piłsudski continuera à vivre comme le premier Homme qui a exercé une influence pacificatrice sur les désaccords, impossibles à tolérer, qui a fait la première brèche dans le mur des malentendus et des erreurs, ayant eu le courage de mener une lutte décidée contre les idées préconçues".

La „*Freie Presse*", organe du *Deutscher Volksbund* à Łódź dans son N-o du 13 mai de cette année, contient le passage suivant:

„Personne ne peut encore se rendre entièrement compte de l'importance de cette perte douloureuse pour l'État. Il est toutefois certain que les conséquences de la disparition du reclus du Belvédère seront d'une portée énorme. Non seulement la Pologne, mais toute l'Europe ressentira les conséquencs de la disparition inattendue de la scène politique de cet Hómme peu comun".

Les „*Deutsche Nachrichten*", organe de la „*Jungdeutsche Partei*" nationale-socialiste, écrivaient à la date du 14 mai (N-o 109), ce que suit:

„La douleur que nous, Allemands de Pologne, éprouvons communément avec le peuple polonais, a trait à un Homme qui, le premier, a pris le chemin qui mène au rapprochement de nos deux nations voisines. Nous déclarons aujourd'hui à nouveau notre volonté de travailler de tout coeur à approfondir l'entente polono-allemande, comme nous l'avons fait jusqu'à ces jours. Le Maréchal n'est plus, mais nous croyons quand même que l'oeuvre qu'il a entreprise ne périra pas à cause de son décès".

Le journal *„Deutsche Volksbote"* (qui est l'organe de l'Union *„Deutsche Kultur- und Wirtschaftsbund in Polen"*, groupement allemand professant hautement sa loyauté envers l'Etat) — dans son N-o 20 du 19 mai constate que la mort du Maréchal a produit une impression formidable et une réelle douleur chez le peuple polonais et caractérise ainsi l'attitude de la minorité allemande à l'égard du décès du Maréchal:

„La minorite allemande savait également apprécier et vénérer le Maréchal. Nous autres, Allemands de Pologne, nous savions bien qui nous avions le bonheur de posséder, mais ce que l'avenir nous réserve — cela nous ne le savons pas".

Nous pouvons clore cette caractéristique de l'attitude de la presse allemande en notant que les journaux professionnels et économiques allemands n'ont pas manqué — également — d'exprimer des sentiments de deuil et de respect à l'égard du Maréchal.

Toutes les organisations allemandes plus ou moins en vue ont envoyé des télégrammes de condoléances, notamment: le Cercle Parlementaire Allemand, le Conseil National Allemand en Pologne, la Direction de la *„Deutsche Vereinigung in Polen"*, l'Union Populaire Allemande en Pologne (Łódź), la *„Jungdeutsche Partei für Polen"*, la *„Deutsche Partei"*, l'Union Catholique Allemande en Pologne, le *„Deutscher Volksbund für Polnisch Schlesien"*, le *„Deutscher Volksblock für Schlesien"* et l'„Union culturelle et économique en Pologne".

*

* *

La nouvelle du décès du Maréchal a eu un très fort retentissement parmi la population juive. Presque toute la presse juive a publié durant les journées des obsèques et de deuil, de nombreux articles, comptes-rendus, informations etc. exprimant les sentiments de la population juive inspirés par la mort du Maréchal Piłsudski. Il est évidemment impossible de citer ne serait-ce que les articles de fond qui parurent sur les colonnes de la presse juive. Nous devons forcément nous borner aux énonciations les plus importantes, à celles qui étaient les plus caractéristiques et les plus typiques.

Le *„Nasz Przegląd"* de Varsovie (du 13 mai 1935) organe des sionistes varsoviens, écrivait dans l'article intitulé „Un grand coeur a cessé de battre":

„L'efrayable nouvelle du décès de Joseph Piłsudski, premier Maréchal de Pologne, Chef et Constructeur de la Pologne indépendante, a frappé les esprits des masses comme un coup de foudre. Cette mort est un événement d'une portée mondiale. En la personne de Joseph Piłsudski passe dans un autre monde une des plus grandes personnalités de notre époque, une de ces individualités puissantes qui, par l'oeuvre de leur vie, par l'énergie de leur organisation psychique, par leur volonté et leur pensée — laissent une empreinte éternelle dans l'histoire des peuples. La mort a fermé le livre de la vie de Joseph Piłsudski, mais ce livre contient une oeuvre menée jusqu'à l'apothéose, splendide dans sa teneur, pleine d'harmonie intérieure et d'un pathétique élevé et héroïque. Ie trait essentiel de

cette oeuvre est une harmonie entre la parole et l'action, entre la pensée et sa réalisation. La biographie de Joseph Piłsudski c'est la lutte pour la liberté dans l'acception absolue et parfaite de ce terme: lutte pour la liberté de la Pologne, pour l'homme libre en Pologne, pour la liberté créatrice de l'initiative et du travail. Ce seul nom: *Piłsudski*, un nom qui était tout un programme, un titre à la gloire — n'a pas brillé de la clarté d'un météore qui passe et s'éteint, mais resplendit d'une lumière éternelle. Il brillera plus loin — après la mort du Maréchal avec une force non diminuée. Un lourd deuil courbe aujourd'hui le peuple. La douleur causée par la mort du Maréchal est profonde et incommensurable. Un coeur grand et noble a cessé de battre. Mais le rythme de ce coeur dont chaque pulsation était pleine d'amour pour la patrie — continuera à se faire sentir dans la République — et la pensée de Joseph Piłsudski ne cessera pas de rayonner dans l'avenir".

Le journal de Lwów „*Chwila*" (du 13 mai), organe des sionistes de Lwów, dans l'article intitulé „Pays en deuil" déclare entre autres

„La population juive de Pologne qui, dans les décisions du Maréchal Piłsudski et dans son idéologie, voyait un noble sentiment de justice, d'impartialité et de respect pour les vrais mérites et les sentiments civiques du devoir, se tient, pleine d'une profonde douleur devant son cercueil, recueillie dans un sentiment de deuil et de vénération à l'égard de la noble figure du héros défunt, du Maréchal Joseph Piłsudski".

Dans ce même journal le dr. *H. Rosmarin* député (N-o 5800 du 16 mai) écrivait dans l'article intitulé „Jours de tristesse":

„Il n'y avait pas un seul homme en Pologne, fût-il un ennemi politique acharné, qui au fond de son âme n'éprouvât un sentiment de tranquillité et ne vît une garantie de sécurité dans le fait que là, au Belvedère, se tenait un reclus, qui, loin du bruit et des conflits de la vie quotidienne, pensait, travaillait et décidait pour tous".

Le rabbin *Ozjasz Thon*, député, a publié deux articles dans le „*Nowy Dziennik*", organe des sionistes de Cracovie. Dans le premier de ces articles (N-o 113 du 14 mai) intitulé „Inclinons très bas nos fronts", il écrivait entre autres:

„Est-ce que tout ce qui a été fait en son nom ou à sa demande était bon et a été a prouvé et devait l'être? Probablement que non. Même devant la majesté de sa mort il n'est pas permis de dire un mensonge à son sujet, car Il était Lui-même l'incarnation de la verité suprême. En réalité plus d'un de ses actes provoquait la critique, mais une chose était certaine: ce qui a été accompli par Piłsudski Lui-même et non pas par ceux qui agissaient en l'invoquant sans y être entièrement autorisés, était inspiré par le sentiment le plus pur, par l'intention la plus noble. Tout tendait vers le même but — le bien de la Pologne".

Quelques jours plus tard, le même auteur dans un article paru le 13 mai (le N-o 133 du même journal) et intitulé „Parmi les rois du glaive et de l'esprit", termine cet article par les paroles suivantes:

„Saluant pour la dernière fois Joseph Piłsudski,disons lui: Notre Chef, Tu as toujours été une colonne de feu qui se mouvait devant la troupe en marche pour éclairer le chemin. Tu resteras une colonne de feu pendant des milliers d'années. Au cours des siècles Ta grandeur ne diminuera pas et Ta gloire ne s'éclipsera pas. Dors dans un calme serein".

M. *Mathée Mieses* dans le „*Nowy Dziennik*" du 20 mai 1935, déclarait entre autres:

„Les services divins de deuil dans toutes les synagogues, les articles pleins de douleur dans toute la presse juive sont l'expression d'un profond sentiment à l'égard du grand homme que la Providence a donné à la Pologne dans une situation grave".

L'hebdomadaire juif „*Opinja*", organe ayant des affinités avec le Comité Central des Organisations Sionistes en Pologne, dans son numéro, consacré au Maréchal Piłsudski (N-o. 19 du 19 mai 1935) a publié une série d'articles, entre autres ceux de MM. *Kleinbaum, L. Halpern, A. Hartglass* et *A. Jusler.* Le premier de ces auteurs écrivait, entre autres, dans un article de fond intitulé „Pendant ces journées de deuil":

„Un grand homme est mort. Grand parce qu'il a accompli de grands actes. Pendant ces journées de deuil général, devant la majesté de la mort qui jette un voile d'oubli sur tous les soucis quotidiens, passions, conflits, nous contemplons dans nos pensées et nos sentiments Joseph Piłsudski comme une de ces figures gigantesques qui n'apparaissent dans l'histoire du peuple qu'une fois au cours des siècles, comme une de ces figures humaines que sont créées à la mesure des dieux. Pendant ces journées de deuil nous sommes capables d'oublier la triste réalité juive en Pologne et le fait que le Maréchal, portant sur les épaules la lourde responsabilité du sort de l'Etat — n'a pas trouvé le temps de s'occuper de la question juive, que jadis, quand il pensait à la future Pologne libre, il s'était promis de résoudre équitablement. Pendant ces jours de deuil nous ne voyons en Piłsudski que l'idéaliste et le héros, le champion de l'idée de la liberté des peuples, le capitaine des luttes pour l'indépendence de la Pologne, l'organisateur et le constructeur de la Pologne indépendante, le noble patriote, le chevalier sans peur et sans reproche, l'incarnation de la plus grande force de caractère et de la volonté inflexible, de la fermeté d'âme, de l'esprit de sacrifice, de l'oubli de sa personne et de la faculté de se sacrifier pour une grande cause".

Le journal „*Hajnt*", paraissant à Varsovie, écrivait à la date du 13 mai:

„La douloureuse nouvelle de la mort de Joseph Piłsudski a jeté un deuil profond et sincère dans les coeurs de tous les peuples de la République Polonaise. Les minorités nationales et nous, Juifs, parmi elles, nous avons perdu à la suite de la mort de Piłsudski un homme dans lequel on voyait la personnification et l'incarnation des plus belles traditions historiques polonaises de tolérance et de lutte pour la liberté des peuples. Dans ce moment de douleur et de tristesse nous tenons à exprimer la conviction qui anime tous les citoyens polonais sans exception. La dépouille mortelle de Joseph Piłsudski s'en va, mais son grand génie et l'oeuvre de sa vie restent immortels. En commun avec tous les peuples de la République nous courbons nos fronts dans un sentiment de profond deuil et d'hommage devant l'esprit immortel du plus grand des Polonais".

Le Dr. *Gottlieb* déclare dans le journal „*Der Moment*" paraissant à Varsovie, en date du 13 mai:

„L'homme qui était le symbole de la Pologne, de la Pologne libérée et renovée — est mort. Cet homme élu qui unissait dans sa personne toutes les qualités des figures les plus puissantes de l'histoire, est resté non pas le maître, mais le serviteur de son peuple et de son pays, émouvant par sa simplicité et digne d'admiration par son esprit de sacrifice. Si droits et si plein d'abnégation peuvent être seulement les hommes qui ont vécu

pour une idée grande et élevée. Ce n'est que les hommes qui portent en eux de grande aspirations qui peuvent être si justes comme l'était le Maréchal Piłsudski. C'est la raison de la confiance général qu'il a acqueise. C'est à cause de cela que des millions de citoyens de la République cherchaient auprès de lui la réparation des torts qu'ils avaient subis, une aide dans leurs besoins et lui confiaient leurs soucis du bien-être de l'Etat. C'est aussi à cause de cela que nous autres, Juifs, dans nos joies et nos souffrances, nous dirigions nos regards vers Joseph Piłsudski comme vers un homme qui professait la justice également à notre égard.

„La Pologne est plongée dans un deuil profond. L'État a perdu un père. La mort a emporté le Défenseur Héroïque et le Tuteur paternel de la Nation. L'homme de la réalité est devenu une figure légendaire. Mais la légende de Piłsudski est si puissante et si saisissante qu'elle peut être la continuation de sa vie et créer à l'avenir les mêmes miracles que Piłsudski accomplissait au cours de sa vie".

„Das Jüdische Togblat", organe des Juifs orthodoxes (du 13 mai 1935) écrivait entre autres:

„Il était le pilier, sur lequel on s'appuyait dans tous les moments critiques et graves. Le Maréchal pendant les dernières années prenait rarement la parole, mais l'idée seule qu'il existe, qu'il voit tout, donnait à chacun un sentiment de sécurité et de foi. Le coeur du Grand Patriote et homme d'état polonais a cessé de battre à un moment grave pour le pays... Profondément émue, le front courbé, toute la population juive se tient en communauté avec tous les citoyens du pays, devant le cercueil du Créateur et du Constructeur de la Pologne indépendante, du Maréchal Joseph Piłsudski".

Le *„Cajt"*, journal juif pubié à Wilno, écrivait entre autres le 14 mai:

„Comme champion de la libération nationale, Il tenait aussi hautement en estime la liberté et l'égalité en droit des minorités nationales qui habitent le vastse territoire de la République Polonaise. Nous autres Juifs, citoyens de la République, nous avons toujours admiré et profondément véneré le noble fils du peuple polonais, le grand idéaliste et champion de la liberté, le Maréchal Joseph Piłsudski. C'est à cause de cela qu'aujourd'hui quand la nation polonaise est plongée dans le deuil par la grande perte, nous Juifs nous éprouvons la même douleur que ressent la nation polonaise entière et la République. Le Maréchal Joseph Piłsudski est mort. Nous croyons toutefois que les traditions de liberté et de fraternité qu'il inculquait pendant des années au peuple polonais, resteront à l'avenir aussi les principes fondamentaux de la République Polonaise".

Presque toutes les associations juives de quelque importance, qu'elles soient politiques, sociales, ou économiques et de Varsovie ou de province, ont pris part aux solennités mortuaires. La plupart de ces associations ont organisé des séances de deuil spéciales. Un grand nombre parmi elles ont envoyé des télégrammes au Président de la République, au président du Conseil des Ministres, ou à la veuve du Maréchal Piłsudski. Il nous est impossible de décrire toutes ces manifestations des sentiments de la population juive et nous nous bornerons à n'en citer qu'une faible partie.

Le 2 juin s'est tenu à Varsovie un congrès solennel des délégués des communes et des organisations juives de toute la Pologne, réunis pour honorer la mémoire du Maréchal Piłsudski. Toutes les couches de la population juive étaient représentées

à ce congrès. Plus de 400 délégués étaient venue de tous les coins de la République et parmi eux les présidents et les représentants de toutes les grandes et de quelques petites communes juives, les députés, les représentants des organisations économiques, des institutions sociales et intellectuelles juives.

Le rédacteur *Appenszlak* a lu, au nom du Comité d'organisation du Congrès, une série de résolutions et a fait connaître que, de l'avis du Comité, les Juifs de Pologne afin d'immortaliser la mémoire du Maréchal Piłsudski devraient créer deux institutions monumentales, l'une en Pologne et l'autre en Palestine. Le congrès a adopté ces propositions.

De l'initiative du rabbin *J. M. Blumenfeld* un comité a été fondé pour rassembler tous les documents et matériaux relatifs aux solennités commémoratives à l'honneur du Maréchal Piłsudski, qui seront ensuite déposés aux archives de la grande synagogue de Varsovie.

De l'initiative du Fonds National Juif *(Keren Kajemet Leisrael)* et après entente avec les Bureaux Principaux des Fonds Nationaux à Jérusalem et aussi avec l'Exécutive de l'Agence Juive, on a décidé de planter sur la terre du Fonds National „*Leisrael*" une fôret qui porterait le nom du Maréchal Piłsudski.

L'Union des anciens combattants juifs pour la cause de l'indépendance de la Pologne a envoyé au président de la R. P. le télégramme suivant:

„En ce moment quand l'Etat a subi une perte si douloureuse, l'Union des anciens combattants juifs pour l'indépendance de la Pologne, qui réunit dans son sein six mille anciens soldats du Maréchal Joseph Piłsudski, rend un hommage de soldats aux Mânes du Chef de la Nation et promet solennellement de continuer à travailler inlassablement pour réaliser l'idée du „Commandant".

Le groupe juif à la Diète a envoyé le 13 mai au Président du Conseil un télégramme de condoléance.

Le 26 mai de cette année, à l'occasion de la convocation du Conseil Central de l'„*Auguda*", l'organisation des orthodoxes juifs „*Agudas Israel*" en Pologne, a arrangé une séance solennelle en l'honneur du Maréchal Piłsudski. Le séance a été ouverte par le rabbin *A. Lewin* qui a prononcé une allocution dans laquelle il rendait hommage à la mémoire du Maréchal Piłsudski.

Après avoir rappelé les grands mérites du Maréchal Piłsudski, restaurateur et conservateur de la Pologne, l'orateur a défini de la manière suivante l'attitude des Juifs à son égard:

„La douleur et la tristesse profonde qui se sont étendues actuellement sur toute la Pologne, se sont aussi emparées de nous Juifs et nous émeuvent jusqu'au fond de nos âmes. Comme citoyens de la Pologne, à laquelle nous sommes unis par des liens indissolubles, nous ressentons, à l'égal des autres citoyens, l'énorme perte irréparable subie par la Pologne qui a perdu son plus grand chef, son Constructeur et son Rénovateur. Mais

nous Juifs, nous éprouvons encore une douleur et une tristesse qui nous sont particulières à nous. Pour nous, le Maréchal Piłsudski était l'incarnation de la justice, de la justice qui est le reflet de la Majesté Divine sur terre, de la justice dont la non-observation — pour employer les paroles du poète polonais — est la cause de la chute des familles et des peuples. Pour nous, Juifs, le Maréchal Piłsudski était l'incarnation et la personnification de la belle tradition polonaise séculaire qui est si glorieusement et si noblement inscrite dans l'histoire de la Pologne — la tradition de la tolérance, de la concorde et d'une étroite fraternité entre tous les citoyens. Pour nous le Maréchal Piłsudski était un chaînon dans la longue rangée des potentats polonais qui, libres de tous préjugés et aveuglements, avaient une déférence à notre égard, comprenaient nos besoins et nos conditions d'existence spéciales et ont donné une expression à cette déférence dans de nombreux décrets et statuts ,ui ont créé pour nous une atmasphère calme, sympathique et bienveillante.

Et à présent que nous l'avons perdu, notre coeur se fend de douleur et de notre poitrine blessée s'échappe une lamentation: „Combien digne de pitié est un peuple qui a perdu son guide, combien digne de pitié est un navire qui a perdu son pilote" *).

Le 13 mai de cette année l'organisation des Juifs orthodoxes *„Agudas Israel"* en Pologne a envoyé au Président du Conseil des Ministres un télégramme de condoléance.

La direction générale de l'organisation sioniste *„Mizrachi"* en Pologne, convoquée à une assemblée de deuil, consacrée à la mémoire du Premier Maréchal de Pologne Joseph Piłsudski, a envoyé un télégramme de condoléance au Président de la République Polonaise.

Le Comité Central des Organisations Sionistes en Pologne a envoyé un télégramme de condoléance à Madame Piłsudska.

En outre des télégrammes ont été envoyés au Président de la République Polonaise et au Président du Conseil par une série d'autres organisations juives tant locales que s'étendant à toute la Pologne, entre autres par le *Comité Central Sioniste du Parti Travailliste „Hitachdut"*, par l'*Exécutive* de l'*Organisation Sioniste Polonaise* à Lwów, par l'*Organisation des Sionistes Révisionnistes en Pologne* et au nom de la *Centrale Mondiale* de cette organisation par son président M. *Wl. Zabotinsky*, par l'*Union des Sionistes Révisionnistes*, par l'*Organisation des Juifs Orthodoxes „Macbsike Hadas"*, par les *Clubs Juifs de l'„Idée de l'Etat"*, *par l'Union des Juifs hors-parti"* etc.

Les organisations et les institutions juives culturelles et sociales ont également tenu des séances speciales de deuil et ont envoyé des télégrammes de condoléance.

L'*Union des écrivains et des journalistes juifs* et l'*Union des écrivains hébraïques „Penclub"* ont aussi envoyé des télégrammes de condoléance.

---

*) Citation du Talmud.

Les organisations sociales et économiques juives en Pologne, par l'intermédiaire de leurs sections centrales et locales, ont pris de même une vive part dans les manifestations de deuil.

La mort du Maréchal Piłsudski a eu, en outre, une répercussion très vive dans les milieux juifs de l'étranger, surtout au sein des Juifs polonais. Presque toute la presse juive de l'étranger a publié de longs articles, des comptes-rendus etc. Un grand nombre d'agglomérations juives à l'étranger a envoyé, par l'intermédiaire de leurs organisations sociales, des télégrammes de condoléances au Président de la R. P., au Président du Conseil et au Ministre des Affaires Etrangères de Pologne.

M. Chr.

SITUATION DES POLONAIS EN SILÈSIE DE CIESZYN TCHÉQUE AU POINT DE VUE DES RELATIONS ENTRE LA POLOGNE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE

On connaît dans quelles circonstances une partie de la Silésie de Cieszyn a été rattachée à la Tchécoslovaquie. Ce fut le fait d'une agresion armée tchécoslovaque, qui se produisit dans un moment ou la Pologne avait à lutter pour son indépendance sur tous ses autres fronts. C'est pendant cette mêne période de luttes acharnées soutenues par la Pologne, que le Conseil des Ambassadeurs a pris, le 29. VII. 1920, sa décision défavorable à la République Polonaise et à la population de la Silésie de Cieszyn. Cette décision fut inspirée par la diplomatie tschèque qui avait donné une image controuvée de l'état des choses en Silésie, sans que la diplomatie polonaise ait pu alors, vu les circonstances, déployer une contre-action efficace. La Pologne s'est soumise au verdict du Conseil et a laissé sous la domination tchèque les terres éminemment polonaises, situées sur l'autre rive de l'Olza (les districts: Cieszyn tchèque, Frysztat et une partie du district de Frydek), avec une population de 150.000 Polonais, conscients au plus haut degré de leur nationalité.

Cette population est devenue, dès la décision du Conseil des Ambassadeurs, l'objet d'une action systématique tchèque d'assimilation.

Veillant à ce que l'élément polonais n'augmente pas numériquement, le gouvernement tchécoslovaque attachait une importance particulière à ne pas exécuter ces clauses de la décision du Conseil des Ambassadeurs, qui concernaient la question d'acquérir par les Polonais le droit de cité. Ne voulant pas que les Polonais conscients de leur nationalité deviennent citoyens tchécoslovaques, le gouvernement de Prague, n'a pas édicté, en temps utile, des règlements au sujet de l'application des dispositions mentionnées.

La Pologne avait le droit de s'attendre à ce que la Tchécoslovaquie, en incorporant les terres polonaises, s'efforce au moins à diminuer les torts qu'elle avait causés à la population de ces teritoires, en lui assurant une entière liberté de développement cul-

turel et économique. Par conséquent, le gouvernement polonais ne pouvait admettre la dénationalisation de l'élément polonais et cherchait à amener de la manière la plus conciliante un changement de la politique du gouvernement tchécoslovaque à l'égard de la population polonaise du territoire de Cieszyn.

Le gouvernement polonais se rendait compte que l'amélioration du sort de la population polonaise en Tchécoslovaquie était une condition essentielle des bons rapports entre les deux États. Dans ce but, la Pologne a entamé des négociations avec la Tchécoslovaquie, qui aboutirent à la signature à Varsovie, en novembre 1920, d'un accord concernant le traitement de la minorité polonaise en Tchécoslovaquie Toutefois cet accord n'a pas été ratifié par aucune des parties contractantes. Par suite de nouvelles négociations ont été entamées qui devaient assurer une exécution immédiate des arrangements conclus. Le nouvel accord, conclu le 6. XI. 1921 à Prague, prévoyait la constitution d'une commission polono-tschèque munie le larges pleins-pouvoirs et ayant pour tâche de régler, par voie de décisions indépendantes, toutes les questions qui découlaient de la situation en Silésie de Cieszyn. Les travaux de cette Commission ont été toutefois sabotés par la partie tchèque, ses décisions n'ont jamais été mises en vigueur par le gouvernement tchécoslovaque et la Commission bien qu'elle n'ait pas été formellement dissoute, a dû interrompre ses travaux.

Dans ces conditions l'action assimilatrice a pris un essor considérable, ce qui força gouvernement polonais à faire de nouveaux efforts pour amener les Tchèques à regler la question litigieuse d'une maniére conforme aux intérêts bien compris des partis en cause. Les négociations entameés à sujet aboutirent à la signature à Varsovie le 25. IV. 1925, d'un accord tranchant les différents problèmes surgis à la suite du partage de la Silésie de Cieszyn, de l'Orava et de Spiess. Par cet accord la Tchécoslovaquie s'est engagée nettement et d'une façon non ambiguë à traiter favorablement la population polonaise.

Cet accord contient 83 articles et règle dans sa partie politique les questions de droit de cité (art. 1—2), d'amnistie (art. 3—10), de la protection minoritaire (art. 11—22). Les autres stipulations de l'accord ont trait aux questions strictement juridiques et financières, résultant du partage de la province.

L'accord susmentionné davait constituer une base solide du développement national et culturel de la population polonaise de la Silésie de Cieszyn et en même temps devenir le point de départ d'un changement radical dans les relations polono-tchécoslovaques.

Malgré les engagements concrets et précis qu'ils avaient assumées, les Tchèques n'ont pas changé leur manière d'agir envers la population polonaise et malgré tous les efforts qui ont été faits par les Polonais pour créer l'atmosphère la plus favorable à l'exécution loyale de l'accord, les stipulations de celui-ci, garantissant les droits de

la population polonaise, restèrent inexécutées dans leurs points les plus essentiels et pression assimilatrice ne s'est pas relâchée.

Pendant toute cette période les Tchèques tendaient, en premier lieu, à priver graduellement la population polonaise des ressources culturelles qu'elle possédait au moment de son rattachement à la République Tchécoslovaque. Voulant en même temps sauvegarder les apparences de libéralisme et de démocratie, on alléguait la nécessité de mettre ces ressources à la disposition de la nouvelle population „tchèque" en Silésie de Cieszyn qu'on était en train de former par la contrainte, par des manoveures de captation et aussi en imposant la nationalité tchèque par voie de pression administrative. En outre le pourcentage de la population polonaise diminua par suite de l'établissement en Silésie de Cieszyn de personnes d'origine purement tchèque. Pour justifier cette manière d'agir, on avançait la thèse que la population polonaise en Silésie était composée de Moraves polonisés et bien que le caractère polonais des silésiens fût depuis longtemps reconnu de la manière la plus expresse par la science polonaise et la science tchèque (prof. *Adamus* et autres), l'administration tchécoslovaque déployait constamment des efforts tendant à imposer la nationalité tchéque aux Polonais. D'autre part on cherchait à diminuer artificiellement le nombre de Polonais, en confectionnant des statistiques tendancieuses de la population. Tous ces efforts avaient pour but de priver les Polonais, dans certains districts, du droit de profiter des lois minoritaires et de leur refuser ainsi les droits culturels et de langue que ces lois leur accordaient. En effet, le recensement de la population, fait en Silésie en 1921, accuse seulement 68.034 Polonais, les soi-disant „Silésiens" (environ 25.000) ayant été classés dans une rubrique à part. La nationalité „silésienne" qui n'existe pas en réalité, a été inventée *ad hoc*, afin de diminuer de cette façon la force numérique de l'élément polonais. Un nombre au moins égal de Polonais a été simultanément inscrit comme Tchèques sans le consentement et à l'insu des personnes intéressées, ou bien par contrainte.

Il n'y a donc rien d'étonnant que la statistique tchèque de 1930 apporte les chiffres suivants:

	en 1910 (statistique du temps de l'appartenance de la silesie à l'anc. monarchie Austro-hongroise)	en 1930 (statistique tchécoslovaque)
Polonais	123.568	75.895
Tchèques	29.539	117.080

Il en résulte que pendant la période de la domination tchèque la population polonaise avait diminué soi-disant de 38 % et que la population tchèque a fait preuve pendant le même laps de temps d'une capacité d'accroissement égale à... 395.5%!

Or, en même temps les résultats des élections communales ainsi que celles aux corps délibératifs de districts et de province, tout comme les élections au parlement prouvent indiscutablement qu'il y a en Silésie de Cieszyn environ 150.000 citoyens de nationalité polonaise!

Toutefois, ces chiffres statistiques fournissent aux Tchèques un prétexte de diminuer le nombre des écoles polonaises et d'augmnter rapidement le réseau d'écoles tchèques qu'on crée même dans des localités purement polonaises:

Cet état des choses est attesté clairement par les données suivantes — pour les districts de Cieszyn et de Frysztat:

	année 1916	année 1933
Écoles publiques tchèques	19	139
le nombre de classes dans ces écoles	97	718
Écoles publiques polonaises	92	82
le nombre de classes dans ces écoles	319	282

Même ce nombre décroissant des écoles polonaises n'est qu'une façade qui sert à prouver que les Polonais n'ont pas été lésés dans leur droit à l'enseignement scolaire polonais, qu'ils ont quand même des écoles. Il faut toutefois souligner que les Tchèques font tout leur possible non seulement pour diminuer le nombre des écoles, mais surtout pour qu'elles soient, autant que possible, non fréquentées. Dans quelle mesure la politique tchèque d'assimilation y parvient, la preuve en est dans le nombre des enfants qui, actuellement, fréquentent ces écoles (voir les chiffres indiqués plus bas).

La diminution intentionnelle par les autorités tchèques de l'état de possesion culturelle polonais est de même illustrée par l'état des choses dans le domaine confessionnel:

	1919	1933
Cures pourvues d'un prêtre polonais	18	11
Cures pourvues d'un prêtre tchèque	8	17

Tandis qu'en 1918 il y avait dans les districts de Teschen Tchèque et de Frysztat 32 vicaires polonais, actuellement il n'y en a que 7.

On a, aussi, recour aux procédés qui cherchent à ébranler intérieurement l'état de possession culturelle polonaise: on cherche, d'une part, à paupériser la population polonaise et d'autre part on déploie sur une grande échelle une action de dénationalisation des enfants.

Les autorités tchèques ne veulent pas permettre à la population polonaise, qui en majorité écrasante est paysanne et ouvrière, de former dans son sein une couche d'intellectuels. Par conséquent la jeunesse n'est pas admise dans les écoles professionnelles. Dans le pays Moravo-Silésien, suivant la statistique officielle, 18.075 Tchèques travaillaient comme fonctionnaires et employés dans les institutions judiciaires et administratives; dans les mêmes institutions il y avait seulement 77 Polonais

et parmi eux pas un seul juge. Dans taute la Silésie de Cieszyn il n'y a pas un seul notaire de nationalité polonaise sur un nombre de 8 notaires. On cherche à briser les organisations économiques polonaises. On renvoie presque exclusivement des ouvriers polonais et quant aux Tchèques — seulement ceux qui ont le droit de toucher une rente. Par suite actuellement dans les districts industriels: Karwina et Morawska Ostrawa, le seul, à peu d'exceptions près, élément qui chôme, sont les Polonais formant une masse de plus de 18.000 sans-travail.

En même temps se déploie l'action qui tend à forcer les parents de retirer leurs enfants des écoles polonaises et de les envoyer dans les écoles tchèques. Tous les moyens de pression sont bons pour atteindre le but envisagé et par toutes sortes de constrainte, p. ex. par des menaces de priver de travail, on force les ouvriers et en général tous ceux qui, économiquement, dépendent des autorités ou des entreprises tchèques, d'envoyer les enfants aux écoles tchèques. Les résultats ne se sonst par fait attendre. En 1916 dans les districts de Frysztat et de Cieszyn Tchèque la fréquentation des écoles polonaises primaires et primaires supérieurs se présentait comme suit:

	1916	1934
Écoles polonaises	21.995	11.982
Écoles tchèques	6.664	24.721

Le pourcentage des enfants dans les écoles polonaises qui s'élevait, en 1916, à 56,5 p. c. du nombre total des enfants d'âge scolaire, se réduisit, en 1934, à 29,2 p. c. tandis qu'en même temps le pourcentage des enfants dans les écoles tchèques monta de 17,1 à 60,1 p. c.

Les autorités tchèques persécutent également les Polonais qui sont citoyens de l'Etat Polonais, nés pour la plupart en Silésie de Cieszyn et y résidant des dizaines d'années, au nombre de 16.000 personnes environ. On les prive méthodiquement de travail, pour pouvoir après les expulser comme des étrangers indésirables. Pendant les années 1933 et 1934 on expulsait 50 personnes mensuellement, depuis 1935 on procède à une allure accélérée: on expulse 200 personnes mensuellement et souvent „par la frontière verte" c.-à.-d. en leur faisant passer la frontiére secrètement là où il n'y a pas de postes de gardes-frontières.

Il appert de ce qui précède que l'état de possession national de la population polonaise a été extrêmement affaibli soit directement soit par un développement artificiel et forcé de l'élément tchèque, ce que justement l'accord du 23. IV. 1925 cherchait à empêcher.

Les Tchèques violent cet accord dans ses stipulations les plus essentielles.

1) Contrairement au texte même de l'accord, les dispositions relatives à l'acquisition de la qualité de citoyen de la Tchécoslovaquie ne sont pas exécutées et par suite le nombre de Polonais jouissant des droits politiques en Tchécoslovaquie est réduit à 16.000 personnes environ. Les citoyen polonais sont menacés aujourd'hui de toutes les rigueurs de la législation tchécoslovaque, très sévère à l'égard des étrangers.

De cette façon a été violée la première partie de l'accord, ses articles 1 et 2, au sujet desquels on avait même omis d'édicter des dispositions réglant le mode de leur exécution. Le nombre susmentionné de 16.000 personnes ne comprend pas les personnes auxquelles les Tchèques ont accordé le droit de cité en vertu de leur législation intérieure, à titre de personnes „désirables pour la République", cette faveur leur ayant été accordée parce qu'on les considérait suffisamment assimilées au point de vue tchèque.

2) L'accord du 23. IV. 1925 non seulement garantisait aux Polonais en Tchécoslovaquie des droits concrets, prévus par la législation tchécoslovaque, mais il avait, en ce qui concerne certains problèmes, une portée encore plus grande. Notamment l'art. 12 de l'accord prévoit un traitement bienveillant de la minorité. Ce principe est constamment violé en pratique.

3) Les dispositions les plus essentielles de l'accord sont celles qui établissent les principes, énumérés dans l'art. 13; elles statuent notamment que:

a) la nationalité est définie uniquement par la personne y intéressée,

b) la dénationalisation forcée est prohibée.

c) toute contrainte, forçant les parents d'envoyer leurs enfants dans des écoles à langue d'enseignement autre que leur langue maternelle, est considérée illégale.

Ces principes sont violés d'une manière constante et cette violation est la cause principale des succès de l'assimilation. On inculque aux Polonais qu'ils sont des Moraves polonisés l'Etat, les chemins de fer tchèques, les entreprises industrielles tchèques et l'administration tchèque des biens agricoles trouvent de nombreux moyens d'exercer sur la population polonaise, dépendante de ces institutions, une pression défendue et condamnée par cet accord, pression qui a pour but de remplir les écoles tchèques au détriment de l'enseignement scolaire polonais qu'on réduit de cette façon.

La pression, exercée au début d'une manière discrète et qui était masquée par des apparences de bon vouloir de la part des parents, a pris dernièrement des formes tout à fait manifestes et bien souvent on donne cyniquement aux parents à choisir entre d'une part inscrire des enfants à l'école tchèque et pouvoir continuer de travailler ou d'autre part — perdre le travail et par cela même des concesions, différents droits etc, garantie par l'art. 1-6, n'est nullement observée; omyens de subsister. La crise économique aiguë facilite ces tentatives d'assimilation.

4) L'égalité en droit des Polonais en ce qui concerne la possibilité d'obtenir de concesions, de différents droits etc, garantie par l'art -6, n'est nullement observée; tout au contraire, ces droits sont exclusivement réservés aux Tchèques dont l'état de possession est renforcé également dans ce domaine.

Les Tchèques au début ont fait semblant d'observer l'accord, mais en réalité ils ne l'ont jamais exécuté loyalement.

Depuis la seconde moitié de l'année 1933, époque à laquelle les relations minoritaires en République Tchécoslovaque sont devenues extrêmement tendues, la politique tchèque accuse une grande nervosité dans les problèmes de nationalité, surtuot depuis que sur la scène politique est apparu le parti *Henlein* qui a commencé à se dvelopper au détriment des autres partis allemands. Depuis cette date le régime, appliqué à la population polonaise de la Silésie de Cieszyn, devient encore plus rigoureux. L'attitude des autorités tchèques à son égard prend — on pourrait presque dire — un caractère de provocation. En augmentant la pression dans les affaires scolaires et sociales, en suprrimant presque toute la presse polonaise en Silésie et en entravant tout contact d la population locale avec la Pologne, les Tchèques cherchaient à provoquer des incidents qui pourraient „justifier" les nombreusses descentes de police et arrestations parmi les Polonais, de même que les violentes repressions auxquelles on procédait dans tous les domaines de la vie la population polonaise en Silésie de Cieszyn.

Parallèlement à cette activité assimilatrice renforcée, les Tchéques s'efforçaient à se débarrasser des consuls polonais résidant à Morawska Ostrawa sous prétexte qu'ils s'immisçaient dans les affaires intérieures tchèques. Le motif réel de cette politique réside dans le fait que la population polonaise en Silésie de Cieszyn s'opposait à sa dénationalisation d'une manière beaucoup plus énergique que les Tchèques ne s'y attendaient: alors, les consuls polonais, comme observateurs qualifiés des événements et comme personnes, appelées par la nature des choses à veiller à l'exécution de l'accord du 23. IV. 1925 et à en rendre compte, étaient des témoins hautement indésirables de ces entreprises tchéques, nettement contraires à ce même accord.

L'action qui était dirigée contre les représentants de la République Polonaise atteignit son point culminant dans un acte sans exemple dans les relations diplomatiques entre Etats, notamment dans le fait de retirer l'*exequatur* au consul *Klotz* sans explication de motifs et sans aucune négoctiation au sujet de cette affaire.

Les Tchèques déclarent qu'ils sont disposés à soumettre à un arbitrage international les plaintes polonaises relatives à la non-observation de l'accord du 23. IV. 1925.

Convient-il d'admettre que cette proposition est juste et bien fondée et qu'elle tend vraiment à régler l'affaire de Cieszyn et à améliorer d'une maniére durable les relations polono-tchécoslovaques?

Bien sûr la réponse doit être négative. La voie de l'arbitrage est en tout cas une voie de procès, de ce fait ce n'est pas une voie de pacification des rapports entre les deux États, mais une maniére de les opposer nettement l'un à l'autre, de mettre en relief le différend qui les séparé et d'aggraver par cela même ce différend.

Peut on admettre que cet arbitrage envenimant infailliblement les relations entre les deux Etats voisins — ce que la Pologne ne désire nullement — aiderait à atteindre le but envisagé?

S'il s'agissait d'établir une norme légale, d'interpréter une lois, soit d'obtenir un résultat strictement objectif où la bonne ou mauvaise volonté des parties intéressées ne joue, au moins au point de vue formel, aucun rôle, dans ce cas on pourrait admettre que l'arbitrage aurait donné des résultats qu'il faudrait reconnaître positifs bien qu'ils soient obtenus au détriment des relations amicales entre les deux parties en litige.

Dans le cas qui nous préocupe la situation est tout autre. Les obligations de la Tchècoslovaquie découlant de l'accord du 23. IV. 1925, sont claires et nullement ambiguës et elle-même ne les a jamais mises en doute. Il s'agit donc uniquement pour les Tchèques de faire preuve de la bonne volonté et de mettre consciencieusement en exécution les dispositions minoritaires de l'accord mentionné. La formule arbitrale la plus détaillée et la plus judicieusement élaborée ne pourrait créer cette bonne volonté, si la Tchécoslovaquie n'a pas l'intention sincère d'en faire montre.

Si la Tchécoslovaquie a cette intention sincère et si elle ne désire pas de faire seulement traîner l'affaire en longueur en proposant des projets d'arbitrage, dans ce cas là il suffirait d'un changement dans la manière d'agir des autorités locales en Silésie de Cieszyn, prescrit par Prague, pour faire cesser les plaintes polonaises et garantir à la population polonaise un libre développement culturel et économique.

En ce qui concerne le gouvernement polonais, il est tuojours prêt (dans son désir constant d'améliorer les relations entre les deux États voisins, ce dont il a donné toujours des preuves sincères) — à régler les rapports mutuels sur le plan d'une colaboration des deux Etats dans le but de rendre normale la situation qui a été créée en Silésie de Cieszyn.

Cette tendance d'améliorer les rapports entre la Pologne et la Tchécoslovaquie a été la raison pour laquelle le gouvernement polonais n'a pas proposé de résoudre la question par voie d'un procès international, malgré que ce soit à lui que revienne en premier lieu le droit de défendre les droits de la population polonaise en Silésie de Cieszyn par voie de procédure arbitrale, prévue par l'accord du 23. IV. 1925. Le gouvernement polonais ne perd pas toutefois l'espoir que les autorités tchèecoslovaques trouvent elles-mêmes la base appropriée qui exaucerait les justes aspirations de la population polonaise en Tchécoslovaquie et donnerait à l'opinion publique polonaise une entière satisfaction.

LA CHRONIQUE

LES MINORITÈS NATIONALES EN POLOGNE ET LES ELECTIONS

Les Allemands

La dissolution de la Diète et du Sénat et l'annonce de nouvelles élections ont trouvé la population allemande en Pologne divisée profondément en deux camps: les „*vieux*" et les „*jeunes*".

Les „vieux" étaient représentés par „*Rat der Deutschen in Polen*" qui englobe les organisations suivantes: „*Deutsche Vereinigung*", „*Deutsche Sozialistische Partei*", „*Deutscher Volksverband*" — „*Deutsche Partei*" et „*Deuscher Volksblock*" (c.-à-d. les organisations qui constituent le *Volksbund)*, „*Deutscher Volksrat für Kleinpolen*" et les Allemands de Volhynie qui ont dans le *Rat* (Conseil) leur délégué, le pasteur *Kleindienst.* Les „jeunes" c'est la „*Jungdeutsche Partei*". Les organisations en dehors de ces deux camps: la „*Deutsche Sozialistische Arbeitspartei*", la „*Deutsche Christliche Volkspartei*" et le „*Deutscher Kultur- und Wirtschaftsbund*' n'ont pas exercé d'influence sérieuse sur l'attitude des Allemands à l'égard des élections.

LE RAT DER DEUTSCHEN IN POLEN ET LES GROUPEMENTS AFFILIÉS

Les représentants des Allemands à la Diète et au Sénat ayant pris une attitude négative à l'égard du projet de la nouvelle loi électorale, le président du „*Rat*", M. *Hasbach*, l'ancien sénateur, a cherché à entamer des négociations directes avec le gouvernement et fu-reçu plusieurs fois à ce sujet par le Président du Conseil des Ministres. Ensuite M. *Hasbach* a continué ces mêmes entretiens aves les voïévodes des provinces occidentales et, comme l'a communiqué la presse-allemande, il a obtenu du voïévode de la Haute Silésie la promesse d'appuyer l'élection d'un candidat allemand la Diète de la République Polonaise.

C'était indubitablement un certain succès pour M. *Hasbach*. Un mandat allemand paraissait en tout cas assuré et les Allemands comptaient l'obtenir dans la circonscription de *Katowice—Chorzów* (№ 88) où, après une entente entre M. *Hasbach* et la „Deutsche Partei" on avait désigné comme candidat le directeur des mines M. *Sabass*. Toutefois il apparut bientôt que dans le camp même des „vieux" les intérêts et les ambitions des personnes et groupes particuliers avaient plus de poids que l'intérêt général et l'autorité du „*Rat*". On en a eu une preuve pendant les élections de candidats dans la 88-me circonscription, où les Allemands avaient proposé, outre M. *Sabass*, deux autres candidats, notamment: l'ancien député *Jankowski*, représentant des unions ouvrières professionnelles, et *Dr. Rojek* — représentant de l'union professionnelle des employés. A cause de cette division des voix allemandes, il devint impossible d'appuyer, le cas échéant, par les voix polonaises un candidat allemand. En fin de compte les Allemandls restèrent sans candidat.

Le conseil a cherché à rejeter la responsabilité de cet échec exclusivement sur les

facteurs polonais, ce dont on peut voir le témoignage dans l'appel du 16 août:

„A nos concitoyens allemands! Dans la prochaine Diète les Allemands seront privés de la possibilité de prendre part au travail pour le bien de l'Etat. Toutes les craintes que nous avons exprimées par la bouche de nos députés au sujet des conséquences du nouveau régime électoral, se sont réalisées.

Le Conseil des Allemands en Pologne laisse à ses compatriotes la liberté de décider eux-mêmes, si, dans ces conditions, ils jugent possible de prendre part aux élections."

Toutefois la presse allemande n'a pas été unanime à partager ce point de vue du Conseil au sujet de la responsabilité mentionnée des facteurs polonais. Si d'une part la „*Freie Presse*", par exemple, accusait en premier lieu les autorités subalternes administratives polonaises d'avoir méconnu le sens du pacte de nonagression polono-allemand, si elle soutenait que les Allemands se proposaient de prouver d'abord aux élections et puis au parlement leur désir d'une collaboration positive avec l'Etat Polonais et déplorait que cela leur a été rendu impossible et que la main allemande, tendue aux Polonais en vue d'une collaboration, soit restée dans l'air, d'autre part la „*Kattowitzer Zeitung*" et le „*Pomereller Tageblatt*" du 20. VIII. reconnaisaient ouvertement qu'il fallait attribuer l'échec qu'on avait essuyé, exclusivement à la division des voix allemandes, malgré l'accord à ce sujet aves les Polonais; ceux-ci, par suite, ne voulant pas jouer le rôle d'arbitre dans un différend purement allemand, n'ont soutenu aucun des trois candidats allemands.

La presse de la *Jungdeutsche Partei* a exploité l'échec du „*Rat*" comme un atout dans sa lutte contre les „vieux". Elle soulignait le manque d'autorité et la faillite du „*Rat*", en attribuant celleci à l'insuccès des négociations que MM. *Wiesner* et *Hasbach* avaient menées au mois de juillet. Nous en parlerons plus bas.

L'activité du „*Rat*" en ce qui concerne les élections se manifesta aussi par la participation aux négociations relatives à la création d'un front unique électoral allemand. L'initiative de ces pourparlers émanait de la „*Jungdeutsche Partei*" qui avait adressé des propositions à ce sujet aux différents groupements du camp des „vieux" et aussi à M. *Jankowski*, ancien député, président de la „*Gewerkschaft der Deutschen Arbeiter*". Ces groupements, à l'exception de celui de M. *Jankowski*, ont autorisé le président du „*Rat*" à négocier en leur nom avec la JDP. La conférence y relative s'est tenue à Katowice le 26 juillet de cette année. Les négociations restèrent toutefois sans résultats. Les deux parties se rejetent mutuellement la responsabilité à ce sujet et si, d'une part, le président du „*Rat*" accusait M. *Wiesner* de s'être nettement opposé à la cessation des luttes „fratricides" parmi les Allemands, d'autre part M. *Wiesner* déclarait que la cause réelle de l'échec des négociations devait être attribuée au refus de M. *Hasbach* de traiter aux élections la *Jungdeutsche Partei* sur un pied d'égalité.

Les candidats allemands dans d'autres circonscriptions on subi des échecs analogues, ce qui causa un découragement parmi la population allemande. Depuis lors l'initiative et la décision dans les problèmes électoraux passèrent aux mains de différents partis, représentés au „*Rat*". Ces partis jusqu'alors s'étaient abstenus de toutes démarches indépendantes.

DEUTSCHE VEREINIGUNG

A la veille de la dissolution de la Diète la presse de „*Dt. V.*" déclarait que les Allemands ne s'immisceront pas dans la lutte des partis polonais, et que s'ils recevaient l'assurance d'obtenir une représentation équitable au parlement, ils n'auront aucune raison de boycotter les élections. En même temps cette presse soulignait la loyauté des Allemands à l'égard du gouvernement et de

l'État et insistait sur la nécessité d'une union entre Allemands afin qu'ils obtiennent aux élections un résultat favorable. A mesure de l'approche des différents termes électoraux, se précisait également l'attitude de la *Dt. V.* En premier lieu on avait prescrit aux membres de la *Dt. V.* de s'abstenir de tout acte d'introduire des délégués allemands aux assemblées électorales à la Diète en vertu de l'art 33 de la loi électorale, car, tout bien calculé, la *Dt. V.* arriva à la conclusion que ces affoits n'eussent pas donné les résultats désirés. La presse de la *Dt. V.* a, en même temps, soumis à une critique sévère le mode et le résultat de la désignation des délégués aux assemblées électorales où les Allemands ont obtenu un nombre minime de représentants Elle en a conclu qu'on avait traité les Allemands sans aucune bienveillance ce qui prouvit qu'on ne voulait pas les admettre à la Diète. Ce fait devait, selon l'avis de cette presse, convaincre les Allemands qu'il fallait régler l'attitude politique non sur les paroles, mais la définir en se basant sur les faits,

Les directives définitives quant à l'attitude à prendre envers les élections par les adhérents de la *Dt. V.* n'ont été données qu'après les élections des candidats qui ont en lieu le 14 août et après l'appel du „*Rat der Deutschen in Polen*" que vous avous cité plus haut. La „*Deutsche Vereinigung*" publia la proclamation suivante:

„Ayant pris connaissance des résultats des élections des candidats qui ont eu lieu le 14 août, le Conseil des Allemands en Pologne s'est vu obligé de laisser aux membres de notre groupe national pleine liberté de décider eux-mêmes quant à l'attitude à prendre envers les élections à la Diète c.-à-d. quant à la question d'y participer ou de s'abstenir. Cette déclaration été publiée avant les pourparlers, qui eurent lieu dernièrement avec les représentants de notre gouvernement et avec les autorités locales.

A présent, à la suite de ces négociations, nous nous croyons obligés, pour différentes raisons, d'inviter les Allemands de notre territoire à prendre part aux élections et à donner leurs voix aux représentants du bloc gouvernemental.

La direction de la *Deutsche Vereinigung* se rend compte de la responsabilité quelle assume envers le groupe national allemand et l'Etat Polonais par cette attitude à l'égard des élections. Les élections ne sont pas pour nous, Allemands, une manoeuvre pour obtenir des mandats, mais un moyen d'accomplir notre tâche dans l'interêt de notre population.

Nous avons été privés même de la possibilité d'avoir rien qu'un seul député allemand pour représenter les intérêts de notre nationalité à la Diète. Toutefois nous pensons, vu la responsabilité dont nous venons de parler, qu'il est de notre devoir de recommander à nos compatriotes de prendre part aux élections".

Sur la base de ce qui précède il faut donc admeltre que la *Dt. V.* a reconnu, en définitive, que les élections de 1935 étaient une sorte de referendum dans la question de confiance envers le gouvernement et que pour telles ou autres raisons elle a décidé de se déclarer activement en faveur du gouvernement.

En ce qui concerne la participation aux élections des membres de la *Dt. V.* et, en général, de tous les Allemands de Poznanie et de Pomorze, les données nous manquent. Toutefois la presse allemande assure que les Allemands de ces provinces ont voté en masse et que les voix allemandes avaient en une influence réelle sur le résultat des élections.

La „Deutsche Sozialistische Partei", suivant l'exemple des années précédentes, a réglé son attitude électorale sur celle de la *Dt. V.*

DEUTSCHE PARTEI ET DEUTSCHER VOLKSBLOCK

L'attitude de ces deux partis a été analogue à l'attitude de la *Deutsche Vereinigung*. La presse de ces partis déclarait au début que la participation des Allemands aux élections allait dépendre du résultat des pourparlers de M. *Hasbach* avec le gouver-

nement et de la décision à ce sujet du Conseil des Allemands. Les hommes influents de ces partis déclaraient, surtout parce qu'ils comptaient obtenir un mandat dans la 88 circonscription, que la minorité allemande ne peut pas prendre une attitude l'opposition aux élections en premier lieu parce que cette attitude lui serait préjudiciable et ensuite parce que cela ne serait pas conforme à une attitude positive à l'égard de l' Etat, attitude, dont la minorité allemande professait la nécessité et qu'elle manifestait continuellement Le nombre de mandats — comme l'écrivait la „*Schlesische Zeitung*" du 7. VIII. 25 — n'avait pour les Allemands qu'une importance secondaire: toutefois il ne fallait pas voir dans l'attitude positive des Allemands à l'égard des élections une preuve de leur entière probation de la politique minoritaire du gouvernement, mais tout au plus l'expression du désir de collaboration et de la conviction que la minorité allemande en Pologne jouirait des droits garantis par la Constitution.

Non moins caractéristique était l'article „*Wir wählen!*", paru le 13 août dans la „*Kattowitzer Zeitung*". Il déclarait que

1) Les négociations de M. *Hasbach* avec les autorités n'avaient donné de résultat positif qu'en Haute Silésie où le voïévode avait promis de donner son appui à un candidat allemand à la Diète de la R. P.

2) Aucun candidat allemand n'avait été désigné ni pour la Diète de Silésie ni pour le Sénat. Par conséquent il n'y avait de chance pour un Allemand de siéger au Sénat que si le Président de la République voulût user des droits dont il dispose, et nommât lui-même un représentant des Allemands.

3) Depuis dix années les Allemands avaient temoigné non pas par des paroles, mais par des actes leur volonté de collaboration. Actuellement ils vont voter en se conformant aux principes du socialisme-national qui leur prescrit, en leur qualité de citoyens de l'Etat, de remplir leurs devoirs, ce qui toutefois ne peut être envisagé comme une preuve du fait qu'ils reçoivent des directives de l'étranger.

4) Un mandat unique pour les Allemands ne correspond ni à leur force numérique et économique, ni à leur valeur, comme citoyens de l'Etat.

5) Par conséquent les Allemands ne renonceront pas aux efforts, dont le résultat serait de faire élire, par leurs propres forces et moyens, leurs candidats aux assemblées régionales et pour obtenir un representant à la Diète de Silésie.

Comme nous le savons déjà, les Allemands n'ont pas su maintenir leur unité d'action au cours des élections dans la 88-me circonscription et perdirent par suite toute chance d'obtenir ne soit-ce qu'un mandat au Parlement. Il s'en suivit une consternation dans les deux groupements allemands; cependant leur attitude en principe ne changea pas. On en voit une preuve dans la déclaration des deux groupements invitant leurs membres à prendre part au vote. Et c'est justement à la participation en masse de la population allemande que la presse de ces partis attribue le pourcentage élevé de éotants en Silésie.

DEUTSCHER VOLKSVERBAND

De tous les groupements, dont se compose le Conseil, c'est le „*Deutscher Volksverband*" dirigé par M. *Utta* anc. sénateur qui a pris l'attitude la plus indépendante — une attitude plutôt négative à l'égard de la participation aux élections. Comme il appert des communiqués de presse, la question du vote des Allemands de Łódź devait, d'après l'avis de M. *Utta*, dépendre de la désignation dans la circonscription d'un candidat allemand.

Les éléctions des délégués électoraux aux assemblées de circonscription ont provoqué des réserves sérieuses de la part de l'Union. La „*Freie Presse*", organe de l'Union, écrivait à la date du 31. VII qu'on ne pouvait pas affirmer que les autorités eussent montré le

désir de collaborer aves la population allemande et que, de ce fait, il fallait examiner à nouveau la question de la participation des Allemands aux élections. Dans un communiqué de l'Union publié le 8. VIII dans la „*Freie Presse*", on faisait savoir que le Comite Exécutif de l'Union a décidé de prendre part aux élections au cas où un candidat allemand qualifié serait désigné dans une des circonscriptions de la Pologne Centrale, que des négociations à ce sujet avaient été entamées avec le Bloc gouvernemental et que des directives plus précises seraient données quand ces négociation sseront terminées.

Comme les conditions dont le *Dt. Volksverband* faisait dépendre sa participation aux élections, n'ont pas été réalisées, les directives susmentionnées n'ont pas paru, par contre la presse de l'Union a déclaré, comme nous l'avons déjà mentionné, qu'elle considérait le choix des candidats qui a été défavorable aux Allemands comme une violation des promesses que la partie contractante polonaise avait fait précédemment.

Cette attitude de l'Union ne devait plus être modifiée et, à la veille même des élections, la „*Freie Presse*" écrivait qu'il serait difficile aux Allemands de prendre part au vote une fois qu'on leur refusait le droit d'avoir leurs propres candidats. Par suite, le journal concluait que ce ne sera pas de leur faute, si beaucoup d'Allemands n'allaient pas voter.

En analysant les résultats des élections, la presse de l'Union trouvait qu'il n'était pas possible de voir dans ces résultats une victoire des promotteurs du nouveau système électoral, comme d'autre part on ne pouvait attribuer l'abstention du vote exclusivement au désir de protesteé contre la loi électorale actuelle. La vraie raison de l'abstention da voter était la misère économique de la population qui, par suite, a cessé de s'intéresser à la politique. En outre la presse soulignait la participation d'un grand nombre d'Allemands au vote et exprimait l'espoir que cette bonne volonté des Allemands serait dûment appréciée et leur vaudrait la nomination d'un Allemand au poste de sénateur.

JUNGDEUTSCHE PARTEI

Les „vieux" ayant eu recours sur une grande échelle à des négociations directes avec le gouvernement ou ses représentants, la *Jungdeutsche Partei* jugea opportun de suivre cet exemple. Par suite les „jeunes" dépêchèrent les dirigeants de leur parti auprès du ministre de l'Intérieur. Cette délegation fut reçue par le ministre le 20 juillet 1935.

Autant qu'on peut s'en rendre compte, les autorités du parti n'ont pas été satisfaites des résultats de cette audience au cours de laquelle on avait traité les questions électorales. C'est alors qu'on avait pris la décision de former un front électoral commun avec les groupements allemands du camp des „vieux", plan qui n'aboutit pas à cause des dissensions de principe entre MM. *Wiesner* et *Hasbach*.

La „*Jungdeutsche Partei*" avait entrepris en outre, indépendamment de la *Deutsche Partei*, de rassembler des signatures sur ses listes électorales propres dans le but d'envoyer ses délégués aux assemblées électorales. Le résultat pratique de cette tentative ne pouvait être que nul.

Malgré tous ces insuccès de son activité électorale, la JDP. n'a mené aucune propagande anti-électorale, directe ou indirecte. Tout au contraire, l'attitude du parti à l'égard des élections a été positive, ce dont on peut voir la preuve dans la déclaration suivante de la Direction générale du parti, insérée dans le journal „*Deutsche Nachrichten*" du 3. IX 1935:

„Le groupe national allemand a devant lui un grave problème à résoudre. Dans quelques jours nous, Allemands, nous devrons aller aux urnes électorales et chercher

à contribuer par notre vote à ce que l'Etat continue à suivre tranquillement la ligne politique qu'il a suivi jusqu'à présent et que nos droits à la vie nationale ne nous soient pas refusés, mais qu'ils nous soient garantis. Par le nouvel régime électoral nous, Allemands, nous avons été complètement privés de toute représentation à la Diète. La majorité des Allemands pense actuellement que de cette manière un grand coup a été porté à la nation allemande. C'est toutefois une mentalité surannée que de croire que la force d'un groupe national réside dans sa représentation parlementaire. Bien sûr il est douloureux pour nous, Allemands, de n'avoir pas au parlement de représentant qui serait le pocte-parole de nos intérêts. Néanmoins nous sommes persuadés que notre sort dépend exclusivement de notre force intérieure, de notre unité et de la manière dont nous pourrons arriver à nous assurer dans l'Etat une vie prospère commune avec tout le peuple polonais. Comme socialistes-nationaux allemands nous abandonnons au peuple polonais le soin de donner une forme politique à l'Etat polonais; ce que nous demandons pour nous, en notre qualité de citoyens polonais, c'est d'avoir accèc à tous les damaines de la vie et d'avoir la faculté du plein développement national mandats, mais pour assurer notre avenir culturel et spirituel.

En nous basant sur ces principes, nous voulons attester par notre participation aux élections, notre volonté positive de collaboration. Nous invitons tous les Allemands d'aller aux urnes électorales et de remplir leur devoir. Nous pensons que par cela même nous ferons encore un pas en avant dans la voie de l'entente en dehors du parlement.

Jungdeutsche Partei für Polen
(signé) *Rudolf Wiesner.*

Une attitude quelque peu indépendante a été prise aux élections par les unions professionnelles allemandes de Silésie, qui ne se considèrent appartenir ni au Conseil des Allemands, ni à la *Jungdeutsche Partei,* bien que leurs dirigeants (p. ex. l'ancien député *Jankowski)* gravitent plutôt vers les „*Vieux*". Cette indépendance s'est manifestée le plus effectivement le 14 septembre pendant l'élection des candidats dans la 88 circonscription et comme résultat a coûté aux Allemands la perte du mandat.

La „*Deutsche Christliche Volkspartei*" et le „*Deutscher Kultur- und Wirtschaftsbund*" menaient une propagande active en faveur de la participation de la population allemande aux électoins. Le „*Deutsche Kultur- und Wirtschaftsbund*" s'attribue également le mérite d'avoir obtenu un bon pourcentage de votants allemands aux élections.

Par contre la „*Deutsche Sozialistische Arbeitspartei*" a pris, d'accord avec l'opposition polonaise toute entiére, une attitude négative à l'égard des élections.

La *D. S. A. P.*, cherchait également à exploiter la campagne électorale pour une lutte avec ses adversaires du camp allemand, en leur reprochant leur servilisme et en outre — ce qui est bien caractéristique — une propagande en faveur de la participation au vote, bien que les candidats à la députation soient — à l'avis de la D. S. A. P, — connus pour leurs tendances éminemment anti-allemandes,

DEUTSCHE VEREINIGUNG

Dequis que la présidence de la *Dt. V.* est revenue au dr. *Kohnert,* la lutte entre la *Dt. V.* et la *Jungdeutsche Partei* a été intensifié d'une manière auparavant inconnue.

Les deux partis ne se ménageaient pas les critiques et les reproches les plus sévères et les épithètes les plus violents. La désorganisation des assemblées et les rixes pendant leurs assemblées étaient à l'ordre du jour.

En même temps on menait une action de propagande et d'enrôlement de partisans qui raffermissait les influences de la *Dt. V.* parmi la population allemande.

Une nouvelle période de la lutte entre les deux groupements a été ouverte par une attaque générale contre le *Dr. Kohnert* de la part des „*Deutsche Nachrichten*" qui l'accusaient d'être un adéversaire de l'idéologie nationale-socialiste et un réactionnaire. Les „*Deutsche Nachrichten*" faisaient pa-

raître pendant une longue période dans chaque N-o de ce journal la photographie de M. *Kohnert* avec différentes annotations ou avec des sentences qu'on lui attribuait, comme p. ex.: „Pour de Papen j'aurais sauté par la fenêtre, pour Hitler — jamais" etc.

En même temps les *„Deutsche Nachrichten"* du 14. VII. 1935 ont publié une lettre ouverte de M. *Uhle*, plénipotentiaire du district de Poznań de la JDP., adressée à M. *Kohnert*, en lui posant une série de questions. A cette occasion M. *Kohnert* a publié dans la *„Deutsche Rundschau"* (18. VII.) une déclaration qu'aux reproches que la *Jungdeutsche Partei* lui faisait constamment et qui étaient toujours les mêmes, il avait répondu au cours de nombreuses réuniones et que par suite il ne se proposait ni d'y répondre à nouveau ni de mener à ce sujet une polémique pour ne pas fournir des matériaux qui auraient contribué à diminuer aux yeux des Polonais la dignité nationale des Allemands. Par contre la lutte et l'échange d'opinions se déroula aux assemblées de parti de la *Dt. V.* En parlant de ces réunions il convient de noter particulièrement les assemblée, du mis de juillet à Kościan et du mois d'août à Nowy Tomyśl parce qu'elles donnent une image synthétique de l'attitude de la *Deutsche Vereinigung* à l'égard de beaucoup de problèmes politiques qui sont constamment d'actualité pour l'élément allemand. Parmi ces problèmes apparaissait au premier plan la recherche continuelle des causes des dissensions actuelles au sein de la population allemande de Pologne.

La cause de la discorde intérieure au sein de cette population a été et continue d'être, d'après l'avis du Dr *Kohnert*, la crise économique et l' impossibilité de four nir du travail à tous ceux qui le demandent, ce qui a créé le mécontentement et une crise psychique, surtout parmi la jeunesse qui manque de travail. Cette pénible situation économique est devenue la base de luttes politiques.

En luttant avec la *JDP.*, la *Dt. V.* faisait, en même temps, la propagande de son programme à elle. Le dr. *Kohnert* avait longuement parlé de ce sujet à Nowy Tomyśl, indiquant que la *Dt. V.* avait à s'occuper principalement de trois groupes de problèmes:

1) assurer la conservation l'état de possession allemand (Lebensraum) à tout point de vue,

2) obtenir l'adhésion de tous les Allemands aux idées qui règnent en Allemagne,

3) faire des efforts pour maintenir les bonnes relations entre Allemands et Polonais.

On déclarait avec conviction que l'attitude de la *Deutsche Vereinigung* à l'égard du socialisme national était absolument positive, mais on soulignait en même temps que le socialisme national ne disposait pas en Pologne du pouvoir exécutif et que par suite il n'obtiendrait jamais le même succès, dont il jouit en Allemagne. Par conséquent les Allemands doivent avoir pour but de réaliser en Pologne les formes du socialisme national qui y sont possibles et appropriées. On donnait pour exemple Gdańsk où le gouvernement socialiste-national est en butte dans ses travaux de la Constitution, garantie par découlent de la Constitution, garantie par la Société des Nations.

VOLKSBUND.

On a remarqué une recrudescence nouvelle des discordes intérieures au sein du *„Volksbund"*, ce qui est dû, en grande partie, à une reprise d'activité par la section „des jeunes".

La lutte avec la *„Jungdeutsche Partei"* est entrée dans une phase nouvelle immédiatement après les élections des délégués de l'association régionale de Katowice, élections qui ont été effectuées par voie du système nommé *„Befragung"*. Une certaine partie des

membres du „*Volksbund*", et également la „*Jungdeutsche Partei*", adressèrent contre ces élections une protestation aux autorités de la voïévodie de Silésie et, après en avoir obtenu l'autorisation, convoquèrent une assemblée générale extraordinaire de l'association régionale de Katowice le 24 juillet de cette année. Ceux qui avaient convoqué l'assemblée, ont su davance s'assurer, comme le communique la presse du „*Volksbund*", la majorité des voix pour leurs motions qui en effet ont été approuvées malgré l'opposition violente de M. *Ulitz* et nonobstant l'atmosphère orageuse qui fut celle de l'assemblée qui, par moments, dégénérait en rixe. La direction générale ne se reconnut toutefois pas vaincue et adressa une pétition aux autorités de surveillance; quant à la presse du „*Volksbund*", elle a vivement blâmé les méthodes de la JDP. qui n'avait pas hésité de demander, pour la première fois dans l'histoire de la minorité allemande en Silésie, l'intervention des autorités polonaises. Par contre la presse de la JDP. a nommé la manière dont les affaires ont tourné „la victoire des forces de renovation dans le *Volksbund*". L'acte suivant de cette même affaire s'est déroulé à l'assemblée générale annuelle de la circonscription de Katowice, qui a eu lieu au début d'octobre. L'opposition de la *Jungdeutsche Partei* a été écrasée par la majorité, fidèle à la direction du „*Volksbund*".

Profitant de la majorité qui se déclara en leur faveur, les dirigeants de l'assemblée sont parvenus à faire réussir leur plan. M. *Ulitz*, auquel on avait posé de nombreuses questions au cours de la discussion, a souligné qu'il ne parlerait pas au sujet de l'assemblée générale du 24 juillet et que l'affaire avait été transmise à l'appréciation des autorités compétentes. Il est toutefois caractéristique que l'assemblée, sur la proposition de M. *Ulitz*, malgré les protestations de l'opposition, n'a pas procédé à de nouvelles élections de la direction du „*Volksbund*" et a décidé que les motions et projets concernant le mode d'élection devaient être envoyés jusqu'à la date du 15 octobre, entre les mains de la direction actuelle. Cette décision a été motivée par le désir de se garantir contre un résultat des élections qui serait dû au hasard et au concours des circonstances.

Les Ukraïniens.

Les élections aux chambres législatives ont indubitablement permis de se rendre compte de l'état d'esprit de la population ukraïnienne. Les élections ont coffirmé que le changement radical de l'idéologie ukraïnienne, dont on remarquait depuis longtemps les symptômes, était devenu un fait-accompli et que la population ukraïnienne était actuellement disposée à admettre qu'une collaboration dans un esprit de concorde s'etablisse entre les deux peuples autochtones de la Petite Pologne Orientale.

Cette attitude décideé de la population ukraïnienne n'a même pas pu être ebranlée par la campagne antiélectorale de l'opposition ukraïnienne bien que celle-ci fût dirigée non seulement contre le nauveau systéme électoral, mais aussi tout spécialement contre les tendances conciliatrices envers les Polonais des partis qui avaient conclu un compromis électoral.

L'aboutissement du compromis électoral a été accueilli par la majorité de la population ukraïnienne avec une satisfaction d'autant plus grande que l'accord avait eu, en fait d'avantage immédiat, non seulement l'élection à la Diète d'un nombre considérable de deputés ukraïniens, mais aussi, la disparition de la scéne politique du mouvement vieux-russe, ce que a été enregistré par les Ukraïniens comme un grand succès.

Un certain desappointement a été ressenti à la suite de l'échec du candidat

ukraïnien dans la circonscription de Sanok. On a pu remarquer, en outre, dans la presse ukraïnienne des appréhensions au sujet de la forme que prendrait à l'avenir la collaboration polono-ukraïnienne. Ces entiments ont trouvé leur expression dans les articles du „*Nowy Czas*", de „*l'Ukraïnski Beskid*", et même dans la „*Meta*". Ces journaux mettaient la population ukraïnienne en garde contre un optimisme exagéré et contre des idées fantaisistes au sujet d'un Piemont ukraïnien.

Le camp antiélectoral a accueilli, comme de raison, le résultat des élections avec beaucoup de réserve, s'essayant à démontrer qu'une minorité seulement de la population ukraïnienne s'était déclarée en faveur de l'UNDO. En outre ceux qui prônaient le boycottage des élections exigeaient la publication des conditions du compromis, polono-ukraïnien, en émettant de doutes sur le développement positif ultérieur de l'entente qui avait été conclue. On peut définir l'attitude présente de la population ukraÏnienne comme une attitude expectative, attitude des hommes qui attendent la réalisation des conditions du compromis.

LES NATIONAUX-DÉMOCRATES UKRAINIENS UNIFIÉS (UNDO).

Au cours de la période électorale les candidats d'e UNDO expliquaient aux réunions les conditions du compromis électoral et insistaient sur la nécessité d' observer ce compromís, en exhortant en même temps la population à voter en masse. La presse de l'UNDO dans de nombreux articles à préiser a s'appliquait, les raisons de l'attitude politique adoptée par l'UNDO. et soutenait une vive polémique avec la presse ukraïnienne d'opposition.

Une certaine discordance dans l'action électorale de l'UNDO. a été apportée par le „*Sojuz Ukraïnok*" (l'Union des femmes ukraïniennes). C'est -le refus de l'UNDO de poser la candidature de M-me *Milena Rudnicka*, présidente de l'Union des femmes ukraïniennes qui a provoqué la scission. Une proclamation fut publiée par ladite „Union" pui faisait connaître à la population que les femmes ukraïniennes ne jugeaient point possible de prendre part aux élections, aucune femme n'ayant été portée sur la liste des candidats, établie par l'UNDO. Les femmes ukraïniennes avaient proposé à l'UNDO une candidature féminine unique, notamment celle de la présidente du „*Soïouz*", M-me *Milena Rudnicka*. Mais le parti gouvernemental polonais, avec lequel l'UNDO avait conclu une entente électorale s'étant opposé à cette candidature l'UNDO s'inclina de vant cette exclusive et invita l'Union à présenter une autre représentante des femmes qui serait acceptable pour les groupements gouvernementux. Agir de la sorte aurait été incompatible avec la dignité des femmes ukraïniennes; elles ne proposèrent donc aucune autre candidature, considérant qu'il est inadmissible de reconnaître aux facteurs extérieurs le droit d'ingérer dans la question quelle devait être la représentante des femmes ukraïniennes. A quoi le journal „*Dilo*" a rétorqué, dans son numéro du 21. VIII. 1935, qu'en effet les dirigeants de l'UNDO avaient au début posé la candidaturé de M-me *Milena Rudnicka*, que toutefois l'UNDO ne l'avait pas proposée en sa qualité de présidente du „*Soïouz Ukraïnok*", mais comme une personnalité politique éminente et membre du Comité Central de l'UNDO.

D'autre part la candidature de M-me *Rudnicka* avait été proposée à cause de son attitude à la séance du Comité National du 6 juillet 1935; Madame *Rudnicka* y avait donné une adhésion pleine et entière à la politique des dirigeants du parti et avait voté pour la participation aux élections. Les Polonais objectaient, il est vrai, contre cette candidature, mais on était parvenu à les fléchir sur ce point. On lui

a avait proposé de se présenter dans la circonscription de Sokal, et elle en était parfaitement informée. Malgré cela l',,*Union des Ukraïniennes*", strictement parlant son bureau, a voté la résolution que seule M me *Milena Rudnicka*, à l'exclusion de toute autre femme, était autorisée à poser sa candidature à la députation. Pour l'UNDO cette résolution était non seulement une surprise, mais une chose tout à fait incompréhensible, parce qu'on aurait dû maintenir le principe d'une candidature féminine, sans le subordonner à la question de personnes.

A la suite de cet article du ,,*Diło*" M-me *Milena Rudnicka*, anc. député publia un démenti de la teneur suivante:

,,Il est inexacte qu'à la séance du Comité National en date du 6 juillet j'appuyais entièrement la politique présente du parti et que j'aie voté en faveur de la participation aux élections; par contre il est exact que pendant cette même séance, en prenant part aux débats, je demandai — contrairement à la politique actuelle des dirigeants du parti — de poser de la manière la plus nette la question des élections et des conditions du compromis électoral, ainsi que d'établir strictement les limite que le compromis électoral ne pouvait dépaser."

Le journal ,,*Diło*" u 28. VIII. 1935 a publié relativement à ce démenti le commentaire suivant:

,,Nous tenons à noter que dans notre article nous n'avons pas parlé de ce qui avait été dit le 30 juillet au Comité, nous n'avons pas indiqué qui avait parlé et comment, mais seulement comment avaient voté ceux qui avient pris part aux délibérations et ce qu'ils avaient décidé à l'unanimité, en faisant connaître que l'auteur du démenti était au nombre de ceux qui avaient pris part aux décisions et les avaient votés unanimement".

L'adhésion de l'Union des Ukraïniennes au camp antiélectoral, n'a eu aucune influence apréciable sur la participation des femmes aux élections.

A la veille des élections le Comité Central de l'UNDO a lancé un appel électoral, paru le 4. IX. dans le journal ,,*Diło*". Ce document est fort catactéristique et, de ce fait mérite d'être cité:

,,Électeurs Ukraïniens! Les élections à la Diète auront lieu le 8 septembre, c.-à-d. dans quelques jours. Tous les électeurs ukraïniens iront voter, car l'intérêt de la nation ukraïnienne le demande et parce que la réalisation de nos aspirations nationales en dépend. S'abstenir du vote, boycotter les élections équivaudrait à l'abandon du front en temps de guerre. Les élections présentes se feront sur la base d'une entente électorale. La partie polonaise a été, jusqu'a présent, fidèle à cette entente et dans toutes les 15 circonscriptions électorales de la Galicie Orientale les hommes politiques ukraïniens indépendants, désignés par les dirigeants de l'UNDO, ont été inscrits sur les listes des candidats, aux premières places.

La participation en masse aux élections sera une manifestation de notre force politique, une preuve de notre discipline et de notre maturité. Celui qui votera selon les indications des centres dirigeants politiques luttera le mieux pour les droits du peuple ukraïnien, pour l'autonomie des terres ukraïniennes en Pologne, pour la modification du régime actuel, pour le libre développement du peuple ukraïnien dans tous les domaines de la vie".

A la même date le journal ,,*Diło*" a publié, en outre, un appel aux femmes ukraïniennes, signé par 10 militantes politiques ukraïniennes, aus nombre desquelles se trouvaient quelques membres actifs de l',,*Union des Ukraïniennes*". Cet appel exhortait à prendre une part active aux élections et à s'opposer, au nom de l'intérêt national, aut mots d'ordre de boycottage. Le 18. IX., à la veille des élections le ,,Diło" a

publié un article qui donnait un résumé des résultats de l'action préélectorale. Le journal constatait que le résultat jusqu'alors obtenu était éminemment positif, les deux parties contractantes ayant observé loyalement les engagements du compromis. Le compromis avait été conclu non pas avec quelque groupe politique polonais, mais avec le gouvernement qui a une voix décisive dans les questions du régime. Non seulement la manière d'agir des organes administratifs locaux, mais aussi celle des groupes politiques polonais et des organisations locales indiquent que la partie polonaise s'est en général conformée au compromis. Ceci est incontestablement une preuve de la force et de l'autorité du gouvernement polonais actuel dans les milieux polonais, dont les dispositions à l'égard des Ukraïniens sont trop bien connues. Il y a eu au cours de 'laction électorale beaucoup de faits qui permettaient de constater que l'administration est capable de briser certaines dispositions d'esprit et de les modifier de manière à les rendre conformes à la ligne politique actuelle du gouvernement. D'autre part les Ukraïniens n'ont nulle part enfreint le compromis, ils n'ont jamais donné l'occasion de leur faire le reproche qu'ils n'étaient pas une partie contractante loyale.

Le „*Dilo*" déclare ensuite que l'autorité dont jouit le gouvernement polonais dans les milieux polonais correspond à l'autorité des milieux politiques dirigeants ukraïniens parmi les Ukraïniens. A l'exception de ce qui s'était passé à l'„*Union des Ukraïniennes*", il n'y avait pas d'autres cas où on aurait cherché à troubler l'action électorale de l'UNDO. Il n'y avait pas eu de lutte acharnée entre les candidats ukraïniens. La fréquentation considérable des meetings électoraux ukraïniens est un brillant témoignage de la bonne organisation des Ukraïniens de Galicie, „La participation en masse des Ukraïniens aux élections leur donnera la force morale et l'autorité de poser dans toute leur ampleur, dignement et ouvertement, leurs postulats et de demander un changement radical de la politique minoritaire polonaise; elle donnera aux Ukraïniens la possibilité pratique d'un plein développement en Pologne, la création sur les territoires ukraïniennes en Pologne d'un Piemont panukraïnien."

Le résultat des élections qui out eu lieu le 9. IX. et qui ont rassemble auprès des urnes électorales un nombre considérable d'électeurs ukraïniens, a prouvé que la majorité de la population ukraïnienne, était fatiguée de la tactique suivie pendant de longues années par les partis politiques et les hommes dirigeants ukraïniens, et qu'elle désirait sincèrement de donner un cours normal aux relations polono-ukraïniennes.

12 représentants de l'UNDO et 2 — de l'UNO ont été élus à la Diète.

Le candidat ukraïnien *Włodzimierz Sołowij* dont la candidature était posée dans la 77-ème circonscription (de Sanok) a échoué, ayant obtenu à peine 13.330 voix. Ce résultat, et aussi le fait que les candidats de nationalité polonaise ont obtenu plus de voix que les candidats ukraïniens, a été considéré par la presse ukraïnienne comme un manquement aux engagements du compromis électoral de la part de la population polonaise, et lui a permis de formuler une série de reproches à l'adresse des milieux polonais et des facteurs administratifs.

Il est impossible d'établirs un parallèle entre le nombre des votants de nationalité ukraïnienne pendant les dernières élections et celui se rapportant aux élections de l'année 1930, ne fût-ce que pour la raison que chaque électeur cette fois-ci disposait librement de deux voix et que par conséquent on se butterait à des difficultés insurmontables si l'on voulait calculer le nombre des votants d'après les votes exprimés. La presse ukraïnienne estime que le nombre des électeurs

ukraïniens épassait 738.000, en prenant pour base de ce calcul la supposition que la relation numérique des populations ukraïnienne et polonaise en Petite Pologne Orientale est 3 : 2 (le chiffre „3" représentant l'élément ukraïnien). Ce calcul est toutefois sujet à caution surtout à cause de l'estimation de la relation numérique entre les populations polonaise et ukraïnienne. En effet, dans un nombre de districts de la Petite Pologne Orientale l'élément polonais est plus nombreux que l'élément ukraïnien.

En tout cas, en divisant par deux le nombre des voix obtenues par les candidats ukraïniens et en tenant compte que dans le chiffre ainsi obtenu il y a un certain apport de voix polonaises, on peut établir d'une manière approximative qu'environ 400.000 électeurs ukraïniens ont pris part aux élections.

Le journal „*Dilo*" du 11 septembre, № 242, dans l'article intitulé „Après les élections à la Diète", écrit:

„La première chose qui saute aux yeux quand on compare les données ayant trait à différentes circonscriptions de toute la Pologne, c'est que l'affluence des électeurs était, à peu d'exceptions près, considérablement plus grande sur nos territoires que sur ceux essentiellement polonais. Il faut l'attribuer au fait que la population ukraïnienne avait pris part en masse aux élections.

„Le seconde chose qu'il y a lieu de constater c'est que la masse des électeurs ukraïniens s'était rendue compte du sens du compromis électoral et l'avait appuyé solidairement par son vote. Par contre les électeurs polonais ont manifesté des dispositions plutôt négatives à l'égard du compromis. Un grand nombre d'électeurs polonais a voté dans presque touts les circonscriptions exclusivement pour les candidats polonais".

UKRAIŃSKA NARODNA OBNOWA (U. N. O.)

Ce parti ayant pris la décision de prendre part aux élections et de présenter, sur une liste commune aveo l'UNDO, ses propres candidats: le *Dr. Iwan Wolański*, président du Parti (comme candidat à la Diète) et l'abbe .*Roman Lobodycz* .(comme candidat au Sénat), le journal „*Nowa Zoria*" a jugé utile de donner le 11. VIII. 1935 un aperçu de l'histoire du parti et aussi le texte de sa „déclaration de programme", modifié en 1933, en notant que ce n'est qu'après 5 ans d'existence que le parti s'était décidé à prendre part aux élections.

La „*Nowa Zoria*" constatait que les dirigeants de cette organisation avaient été longtemps indécis et craignaient de prendre une décision prématurée. Toutefois on a finalement décidé de participer aux élections, entre autres, en raison de la situation nationale générale qui était très grave et pour souligner que l'organisation, dès ses débuts, a pris à l'égard de l'Etat une attitude loyale.

A la veille des élections, l'UNO a publié une proclamation électorale suivante:

„*L'Ukraïnska Narodnia Obnova*" (U. N. O.), en sa qualité d'organisation politique des Ukraïniens dans l'Etat Polonais, basée sur des principes catholiques, après mûre réflexion et une longue préparation idéologique, a décidé de prendre part aux élections présentes. C'est pour la première fois que notre organisation catholique apparaît sur le terrain de la politique pratique; elle le fait, en mettant son ferme espoir en Dieu et en croyant que la sémence, jetée dans le peuple au cours de ces 10 dernières années par notre presse catholique n'est pas tombée sur une glèbe pierreuse, mais a suffisamment germé dans les coeurs de tout notre peuple. Notre drapeau est pur, immaculé, nos mots d'ordre clairs et connus de tous. Nous n'attachons pas d'importance au nombre des mandats pour les hommes de notre parti, nous ne voulons pas diviser

les forces pendant la campagne électorale. C'est à cause de cela que, pour des raisons de tactique, ne reniant une seule lettre des principes de notre programme, nous allons aux élections en accord avec les dirigeants de l'UNDO".

Les résultats des élections, à la suite desquelles tous les deux candidats de l'UNDO ont été élus, ont suscité des critiques de la part du journal „*Nowa Zoria*" et aussi des reproches à l'adresse des électeurs polonais. la „*Nowa Zoria*" estime que les phénomènes les plus critiquables apparus au cours des élections étaient les suivants: le boycottage des élections par une partie de la population ukraïnienne en Petite Pologne, a quoi il faut atribuer, en premier lieu, queles candidats ukraïniens ont presque partout obtenu moins de voix que les candidats polonais; une observation incomplète des conditions du compromis électoral par la partie polonaise, enfin l'attitude des Juifs qui, presque partout, votaient seulement pour les candidats polonais, et dans le district de Sanok développaient même une propagande, dirigée contre le candidat ukraïnien.

„FRONT NACJONALNOJ JEDNOSTI" (FNJ — Le FRONT DE L'UNITÉ NATIONALE)

Ayant pris une attitude décidémment négative à l'égard des élections et à l'égard de la participation des Ukraïniens à ces élections, le FNJ a mené une campagne énergique, non pas uniquement antiélectorale, mais aussi dirigée contre l'UNDO. Dans les articles à ce sujet, parus dans les organes du parti: „*Batkiwszczyzna*" et „*Peremoha*", le FNJ cherchait à discréditer l'UNDO aux yeux de la population ukraïnienne, en sa qualité de parti principal, ayant adhéré au compromis. Il critiquait non seulement l'attitude de ce parti à l'égard des élections, mais également toute son activité précédente et soulignait que l'UNDO avait déjà en 1930 perdu le droit de représenter les aspirations politiques du peuple ukraïnien.

Le journal „*Meta*", déjà avant les élections, avait déclaré que le compromis électoral prenait la tournure d'un événement historique, et adressait un appel à la population ukraïnienne de faire confiance à la représentation ukraïnienne, issue des assemblées électorales. Combattant la politique de l'UNDO et entamant une polémique avec la „*Meta*" au sujet de la déclaration sus-mentionnée, le journal „*Batkiwszczyzna*" dans son № 38 du 29. IX. de cette année, disait, entre autres, que le 8 septembre, qui sera un jour de plébiscite, la population ukraïnienne aura le choix de déclarer soit que la politique de MM. *Mudry, Celewicz, Bolucky, Sołowij, Trojany* et *Zawałykuty* poursuivaienst à Lwów et à Varsovie était menée au nom du peuple ukraïnien, soit qu'ils agissaient exclusivement en leur propre nom et au nom de leur parti.

La polémique entre l'UNDO et le FNJ a pris un caractère tout particulièrement acerbe pendant les derniers jours de la période électorale et a dégénéré en invectives que se lançaient à la tête las dirigeants des deux partis, MM. *Palijew et Celewicz*, s'accusant mutuellement de changer trop fréquemment d'orientation politique.

Le FNJ attaquait l'UNDO d'une manière tout particulièrement violente pour avoir, comme le FNJ le supposait, exclu de l'accord électoral „les terres nord-ouest de l'Ukraïne" c.-à.-d., en premier lieu, la Volhynie. Dans un article, publié le 17. X. 1935 dans le № 40 de la „*Batkiwszczyzna*" et intitulé „*Le Piémont de l'UNDO et les terres du nord-ouest*", le FNJ assurait que les jongleries de l'UNDO avec le terme de „Piémont Panukraïnien" n'étaient qu'une manoeuvre ce dont on ne pouvait plus douter après les agissements de l'UNDO envers la Volhynie, à l'égard de laquele l'UNDO avait dû déclarer un entier désintéressement. En résumant, la „*Batkiwszczyzna*" soulignait que

dans ce domaine il fallait établir une collaboration étroite entre toute la population ukraïnienne de Pologne.

UKRAÏNSKA SOCJALNO-RADYKALNA PARTJA (USRP — PARTI SOCIALISTE-RADICAL UKRAÏNIEN).

Ayant proclamé le boycottage des élections aux chambres législatives, l'USRP menait une propagande antiélectorale. Il convient toutefois de noter que cette propagande n'avait pas de caractère agressif.

L'USRP, comme les autres partis du camp antiélectoral, a vivement critiqué les résultats des élections, cherchant à prouver sur les colonnes de son organe de presse „*Hromadskij Holos*" qu'en faveur de l'UNDO et da sa conception de compromis, ne s'est déclaré qu'une minorité de la population ukraïnienne.

Le „*Hromadsky Holos*" dans son № 36 en date du 21. IX. 1935, après avoir analysé les resultats des élections, a déclaré que ces résultats attestaient que l'opposition avait remporté une entière victoire bien que les adversaires de la participation aux élections n'eussent eu aucune liberté de faire la propagande de leurs idées. Cette conclusion découle du fait que:

„Jusqu'à l'heure actuelle des cléricaux avaient pour eux la majorité de la population ukraïnienne. Les partisants des chefs de l'UNDO et „UNDO-cléricaux" étaient l'élément le plus docile et parmettaient de leur imposer au gré des dirigeants n'importe quelle orientation qu'elle soit: ententophile, germanophile ou soviétophile. Cette fois-ci les troupes de l'UNDO ont pour la première fois refusé d'obéir aux exhortations de leur chefs et par suite l'UNDO, en même temps que le parti gouvernemental polonais s'est trouvé en minorité. Ce fait a une grande portée: les membres de l'UNDO et les cléricaux ont perdu, moralement parlant, le droit de représenter la majorité du peuple".

En attaquant la politique nouvelle de l'UNDO dans un article paru le 28.IX. 1935, dans le № 30 du „*Hromadsky Hołos*" et intitulé: „Quel est actuellement le „programme réaliste des UNDO-cléricaux?", ce journal insistait sur le fait que l'exécutive de l'UNDO, par ses manoeuvres politiques, avait notoirement foulé aux pieds le programme adopté par le Congrès de l'UNDO et qu'elle avait aussi, par la bouche de son délégué, au Congrès des Minorités à Genève dr. *Makaruszka*, approuvé le regime existant en Pologne, reniant ainsi les principes et les idées de la démocratie.

L'OPINION DE LA PRESSE INDÉPENDANTE UKRAÏNIENNE AU SUJET DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'UNDO.

Pour avoir une image complète de l'attitude de la population ukraïnienne à l'égard des élections et de la nouvelle politique de l'UNDO, il est indispensable de passer en revue les articles de la presse ukraïnienne indépendante ou voulant paraître telle.

Commençons par le consortium de presse, nommée „*Ukraïnska Prasa*" de M. *J. Tyktor*, avec le journal „*Nowyï Czas*" à la tête, puis consacrons un moment au journal „*Ukraïnsky Beskid*" paraissant à Przemyśl, qui accuse des sympathies évidentes pour le „*Hetman*" *(Skoropadsky)*.

Si d'une part le syndicat de M. *J. Tyktor* et „*Ukraïnsky Beskid*" ont adopté une attitude positive à l'égard de la participation aux élections à „*Nowyï Czas*" du 6. IX. 1935 „*Nasz Prapor*" et „*Narodna Sprawa*".), d'autre part le résultat même des élections a été en général mal accueillant et sevèrement jugé. Notamment le „*Nowyï Czas*" du 12.IX. 1935 et de même l'„*Ukraïnsky Beskid*" déclaraient que la population a marqué de l'indifférence à l'égard des élections et que dans beaucoup de cas la partie polonaise n'a pas observé les conditions du compromis.

Ces organes de presse ont tout par-

ticulièrement critiqué le fait que l'UNDO n'avait pas rendu publiques les conditions du compromis et n'avait pas donné à leur sujet de précisions. C'est l',,*Ukraïnsky Beskid*" qui en premier lieu, a demontré (dans son № du 22. IX. 1935) un certain scepticisme au sujet des résultats de la nouvelle politique de l'UNDO. Ce journal mettait en garde notamment contre ,,les rêveries fantastiques au sujet d'un Piémont".

,,On n'élit pas des Garibaldi à des assemblées régionales à l'aide de voix étrangères, sur la base d'un compromis" a écrit l',,*Ukraïnsky Beskid*". En outre l',,*Ukraïnsky Beskid*" mettait en garde contre trop de fantaisies sur le thème de l'autonomie, se référant à la déclaration du ,,*Kurjer Lwowski*" qu'il ne pouvait être question d'aucune autonomie pour la Petite Pologne Orientale.

Le ,,*Nowyï Czas*" a pris une note plus violente dans un article, publié le 27. IX. 1935 et intitulé ,,Quel est le programme?" Il exigea que l'UNDO publie son programme actuel.

,,La population ukraïnienne écrit le journal cité — demande aux nouveaux députés et sénateurs de ne pas faire ,,de la haute politique". Les nouveaux députés et sénateurs n'ont pas reçu de la part des Ukraïniens le mandat de résoudre des problèmes quelconques en Europe Orientale".

L',,*Ukraïnsky Beskid*" a propos le programme du retour au *status quo ante* — ,,du retour a la situation qui existait avant le 1 novembre 1918", comme point de départ pour le règlement des rapports polono-ukraïniens. Cependant ces deux formules ne sont pas identiques. Pour n'énumérer que les questions principales —

— c'est la question des droits de la langue ukraïnienne,

c'est la question de quelques milliers d'écoles,

c'est la question des chaires universitaires à l'Université de Lwów.

c'est la question de la Diète régionale,

c'est la question de l'admission des Ukraïniens à tous les offices publics, —

Nous espérons que la nouvelle représentation parlementaire et les dirigeants de l'UNDO considéreront de leur devoir de publier dans le plus bref délai d'une manière tout à fait claire et non ambiguë leur programme actuel, leur programme minimum et le terme de son exécution, sans qui toute l'expérience politique actuelle devrait être inscrite dans les annales des démarches, faites à la légère".

Les Juifs.

Le nouveau système électoral donnait aux organisations économiques, sociales et professionnelles la possibilité d'exercer, aux assemblées régionales, une certaine influence sur les élections des candidats à la députation. D'autre part la géographie électorale qui a été appliquée au système des circonscriptions à deux mandats, était relativement favorable pour la population juive, car elle donnait la possibilité réelle, au cas d'une action consolidée, d'élire de 6 à 7 députés juifs dans les circonscriptions suivantes: dans la 2-ème (Varsovie) — 2 députés, 15-ème (Łódź), — 1 député, 45-ème (Wilno) — 1 député, 70-ème (Lwów) — 1 député, et le cas échéant — dans la 40-ème (Białystok) — 1 député. Comme les Juifs ont été représentés à la Diète précédente par 10 députés sur 444, le nombre de 7 sièges, sur un nombre total de 208, signifierait une augmentation de plus de 30%. C'est à cela qu'il faut attribuer que dans la première période de la campagne électorale même l'opposition du parti sioniste y a porté un certain intérêt.

La condition cardinale pour enlever les sept sièges à la Diète était toutefois de former dans les circonscriptions énumérées un bloc homogène juif. C'est ce que suggérait aux Juifs le gouvernement. Les agudistes et les sionistes de la Petite Pologne Orientale

prêtèrent à ces indications une oreille favorable la campagne électorale sous le signe de la formation d'un bloc homogène juif. Par contre les sionistes de Varsovie (adeptes de M. *Grünbaum*) s'y montrèrent hostiles. Les tentatives persévérantes des sionistes de la Petite Pologne de bâcler au moins un bloc sioniste n'aboutirent à rien à cause de la mauvaise grâce des sionistes nuance *Grünbaum* à s'entendre avec les modérés (adeptes de M. *Gotlieb*) et à plus forte raison — avec le parti *Aguda*. L'*Aguda* a pris de son propre chef l'initiative d'une campagne de presse en faveur de la création d'un bloc juif et même a entamé des négociations à ce sujet avec le parti „*Mizrachi*", les sionistes révisionnistes, les sionistes étatistes et la Centrale de l'Union des Négociants. Ce fut cependant un échec. Alors le parti Aguda a conclu un accord avec la Centrale de l'Union des Négociants dans le but de se prêter un appui mutuel aux assemblées électorales à Varsovie et à Łódź.

Quelques jours avant la réunion des assemblées électorales de circonscription, qui désignaient les candidats, les groupements politiques juifs ont publié une déclaration, notifiant leur attitude positive à l'égard des élections et invitant la population juive à y prendre une part active. C'est uniquement le Comité Central des Organisations Sionistes à Varsovie (le groupe de M. *Grünbaum*) qui a déclaré le 12. VIII. de l'année. 1935 qu'il s'abstiendrait aux élections à la Diète et au Sénat. Les groupements socialistes juifs, et parmi eux particulièrement le „*Bund*", proclamèrent un boycottage actif des élections. L'attitude des groupements bourgeois était indécise. Ils faisaient dépendre soit leur participation active aux élections soit leur abstention de la manière dont se ferait le choix des candidats à la députation. Le Comité Central des Organisations Sionistes à Varsovie a décidé de boycotter les élections dès qu'il perdit l'espoir de faire élire par l'assemblée régionale son candidat, M. *Hartglass*. Il convient de noter l'élimination de plusieurs candidats en vue par les groupements juifs eux-mêmes, comme cela arriva à MM. *Rosmarin* et *Rotenstreich* à Lwów, ensuite l'échec d'autres hommes politiques juifs de premier plan au cours du vote dans les assemblées electorales, ainsi se virent évincés: MM. le *dr. Thon* à Cracovie et le rabbin *Aron Lewin* à Varsovie. L'élimination de cette dernière candidature a exercé une influence décisive sur les résultats des élections des députés juifs à Varsovie et entraîna, dans une certaine mesure, la diminution de la participation des orthodoxes aux élections dans une série de circonscriptions électorales. Le résultat des élections dans l'assemblée de la 2-ème circonscription a produit parmi les orthodoxes une impression si vive que le Comité Central du parti „*Agudas Israël*" a délibéré en permanence pendant quelques jours et a publié une série de communiqués, dans lesquels il stigmatisait la „Centrale de l'Union des Négociants" et „l'Union des Combattants" comme „traîtres" à la suite du fait que les délégués de ces deux groupements, en dépit d'obligations écrites, n'avaient pas voté pour le candidat des orthodoxes, le rabbin *Lewin*. La presse du parti Aguda avec le „*Jüdiszer Togblat*" en tête, menait une violente campagne contre MM. *Wiślicki* et *Bregman*, désignés comme candidats juifs en exhortant ses lecteurs de les boycotter lors du vote.

Après la désignation des candidats à la députation dans les circonscriptions, nommées „circonscriptions juives", certains candidats tant à Varsovie que dans le reste des circonscriptions, ont créé des comités électoraux spéciaux qui conclurent des ententes avec des groupements politiques et sociaux apparentés. Les partisans du Comité Central des Organisations Sionistes à Varsovie ne participèrent à ces blocs dans aucune circonscription juive.

La campagne électorale en faveur des candidats juifs s'est déroulée comme suit:

A Varsovie, dans la 2-ème circonscription 5 candidats juifs et en outre deux Polonais: M. *Urbański* et Mme *Łukaszewicz* se disputaient les mandats. Tous les candidats ont déployé une très grande activité. Malgré cela les résultats de la propagande électorale sous forme du nombre des votants ne répondaient nullement à l'effort deployé. Notamment les résultats étaient les suivants: Ont obtenu: 1) M. *Urbański* — 12.352 voix, 2) M. *Wiślicki* — 12.199, 3) M. *Gotlieb* — 12.198, 4) M-me *Łukaszewicz* — 9.880voix, 5) M. *Zundelewicz* — 6.847, 6) M. *Bregman* — 1.995, M. *Glocer* — 1.173. A la suite du partage des voix juives un siège a été enlevé par M. *Urbański* ainsi rien qu'un mandat est échu aux Juifs, celui de M. *Wiślicki*. Les vrais responsables de la perte du mandat, considéré comme mandat juif, étaient le parti Aguda et le Comité Central des Organisations Sionistes à Varsovie: les deux groupements combattaient violemment certains candidats (*Wiślicki, Gotlieb, Bregman)* et suggéraient aux électeurs de s'abstenir de la partipation aux élections.

A Cracovie (81-ème circonscription) pendant la période qui a précédé la désignation des candidats à la Diète, il y a eu rivalité au sujet du mandat de député entre le dr. *Thon*, candidat des sionistes et le capitaine *Spira* — ancien combattant. Il s'en suivit que le dr. *Thon* obtint à peine 12 voix. Après cet incident le „*Nowy Dziennik*" et l'organisation sioniste de Petite Pologne Occidentale et de Silésie ont publié un appel à la population juive de Cracovie de boycotter aux élections las candidature du capitaine *Spira*, comme „imposée" à la population juive par les membres de l'assemblée électorale et comme celle d'une personne n'ayant rendu aucun service à la cause juive. Par contre cet appel conseillait de voter pour les candidats chrétiens se présentant dans la même circonscription. La campagne électorale était très violente et fut menée à l'aide de moyens qui aux yeux de la population abaissaient le niveau moral des partis en lutte.

M. *Spira* obtint 10.200 voix, c.-à-d à peu près 3.000 voix de moins que le deuxiéme élu et plus de 8.000 voix de moins que le premier élu.

A *Lwów* (70-ème circonscription). La juifs se déroula au sein du Conseil de juifs se déroulà au sein du Conseil de l'Organisation Sioniste de Petite Pologne Orientale. La candidature de député dans cette circonscription était briguée par le dr. *Rottenstreich*, le dr. *Rosmarin* et le dr. *Sommerstein*. Au cours de deux votes auxquels a procédé le Conseil de l'Organisation Sioniste, le plus grand nombre de voix a été obtenu par le dr. *Sommerstein* (27 voix); le dr. *Rottenstreich* (26 voix) et le dr. *Rosmarin* (12 voix) échouèrent.

Pendant les élections à l'assemblée de circonscription seule la candidature du dr. *Sommerstein* a été posée. Celui-ci, grâce à l'appui des électeurs non-juifs obtint, le nombre de voix requis. Dans la composition du Comité électoral juif, qui a été formé ensuite, entrèrent les représentants des organisations juives les plus importantes, le parti „*Aguda*" et l'Union des Anciens Combattants y compris. Le dr. *Sommerstein* obtint 16.437 voix et fut élu.

A Wilno (45ème circonscription). La possibilité d'une candidature juive restait jusqu'au dernier moment douteuse. Les délégués juifs à l'assemblée de circonscription exercer aucune influence sur le cours des élections. Toutefois il fallait compter avec la popularité du rabbin *Rubinstein* parmi la population juive et de l'estime qu'il jouissait chez les Polonais. Il fut désigné comme candidat, obtint 10.441 voix et fut élu. On suppose qu'une partie des électeurs non-juifs avaient voté pour M. *Rubinstein*.

Łódź (15-ème circonscription). L'ancien député *Mincberg* était, dès le début de la

campagne électorale, l'unique candidat juif. Les organisations sociales et économiques et les groupes orthodoxes, tous presque sans exception, formèrent un comité commun qui faisait de la propagande en faveur de M. *Mincberg;* seuls les sionistes officiels se sont abstenus de la participation à l'action électorale. Le vote apporta 17.844 voix à M. *Mincberg*, qui de ce fait fut élu député.

En résumé les élections dans les circonscriptions „juifes" donnèrent les résultats suivants: dans 5 arrondissements urbains (leur nombre total est égal à 104) 8 candidats juifs ont été désignés, dont quatre ont été élus députés au suffrage universel. La somme totale des votes, obtenus par l'ensemble des candidats juifs, s'élève à 89.907 voix.

L'action électorale de la population juive ne s'est pas bornée aux circonscriptions dites jjuives. Dans de nombreuses circonscriptions urbaines elle a donné son appui à des candidats chrétiens Ainsi p. ex, grâce à l'initiative de M. *Elie Mazur*, président de la commune confessionnelle juive, 5 comités électoraux juifs ont été créés dans 5 circonscriptions de la ville de Varsovie. Dans beaucoup d'autres villes, comme Częstochowa, Łódź, Kalisz, Włocławek, Radom, Białystok, Lublin etc. les voix juives décidèrent du succès des candidats à la députation.

Les plus grandes dissensions au sein des partis juifs pendant la campagne électorale se sont manifestées à Varsovie (2-éme circonscription) et à Cracovie (81-éme circonscription). Dans la 2-éme circonscription les partisans du Comité Central de l'Organisation Sioniste faisaient opposition à tous les autres groupements juifs bourgeois. Au sein des groupes „orthodoxes" l'Union des Rabbins contrecarrait l'action de parti „Aguda", etc. À Cracovie tout le clan sioniste avec les intectuels „orthodoxes" combattaient avec acharnement la candidature de M. *Spira*. A la suite de cette dissension la population juive a perdu la possibilité d'élire 2 candidats M. *Gotlieb* (dans la 2-éme circonscription) et le capitaine *Spira* (dans la 81-ème circonscription). La presse juive d'opposiotion a vu dans le résultat des élections la preuve que le nouveau systéme électoral n'a pas été reconnu par la population. Elle affirmait que „la population a repondu à la nouvelle loi électorale par une abstention en masse" que le pourcentage des votants atteignait à peine 36% des inscrits, en dépit des données officielles qui établissaient un pourcentage de 46,5% de votants, bien que 10,5% des votants avaient déposés des bulletins non-valables, ce qui était de leur part une manifestation. En ce qui concerne le deuxiéme arrondisement la presse assurait que l'inflation des candidats juifs avait causé un chaos et une désorientation parmi les électeurs et que de ce fait 90% des électeurs se sont abstenus de voter. Dans les autres circonscriptions le pourcentage des votants juifs par rapport au nombre des ayants droit au vote oscillait entre 25 et 30%.

On a pu observer une grande inertie chez les électuers juifs pendant les élections des délégués aux collèges électoriaux du Sénat. La population juive croyait qu'elle obtiendrait deux sièges au Sénat comme résultat des élections à Varsovie et à Lwów (élus probables: à Varsovie *Rafał Szereszowski* ou *Elie Mazur*, à Lwów — le dr. *H. Rosmarin)*. Quelques organisations politiques et économiques faisaient en même temps des démarches énergiques pour que leurs candidats obtiennent des mandats à la suite dsune nominatior par le Président de la République. Aussi la nomination comme sénateurs du professeur dr. *Schorr* et de M. *Jacob Trokenheimer* qui ne furent appuyés par aucun groupement produisit dans les milieux politiques juifs une vive impression. Ces nominations furent une déception pour tous les groupes. La presse juive se borna uniquement à publier le fait de la nomination.

La nomination de M. *Schorr* a été accueillie par l'opinion publique juive avec satisfaction évidente, étant donné qu'il jouit parmi la population juive d'une grande estime.

„La Pologne et le problème des minorités".

L'Institut pour l'Etude des Questions Minoritaires a publié récemment, en trois langues, un ouvrage collectif, sous la rédaction du Directeur de l'Institut, M. *St. J. Paprocki*, donnant un exposé détaillé du problème minoritaire en Pologne.

La première partie de cette édition nous fait connaître la genèse et l'essence des traités minoritaires, l'attitude de la Pologne à l'égard de l'idée et du système en vigueur de la protection internationale des minorités et aussi l'action qui a été entreprise dernièrement pour obtenir la généralisation des obligations minoritaires.

La partie suivante s'occupe du problème des 8 millions de Polonais habitant en dehors des frontières de l'Etat Polonais, de leurs agglomérations et des conditions de leur existence.

Une autre partie de cet ouvrage est consacrée aux minorités nationales habitant la Pologne, notamment aux Ukraïniens, Blancs-Ruthènes, Lithuaniens, Juifs, Allemands, Russes, Tchèques, Caraïtes et Tartares.

On trouve aussi dans cet ouvrage, après un court aperçu du développement historique des différentes minorités, un exposé détaillé, basé sur les sources et les données statistiques les plus récentes, concernant le nombre et la répartition des minorités, leurs structure sociale et développement économique, leur vie culturelle et l'enseignement scolaire dont les minorités disposent.

Il convient de noter que cet ouvrage est le premier qui englobe et expose d'une manière accessible à tous l'ensemble du problème minoritaire, si compliqué et si vaste.

Editeur: **Institut pour l'Étude des Questions Minoritaires**

Directeurs: **Stanislas Paprocki et Georges Szurig.**

Drukarnia Techniczna, Sp. Akc., Warszawa, Czackiego 3-5. Tel. 614-67.